



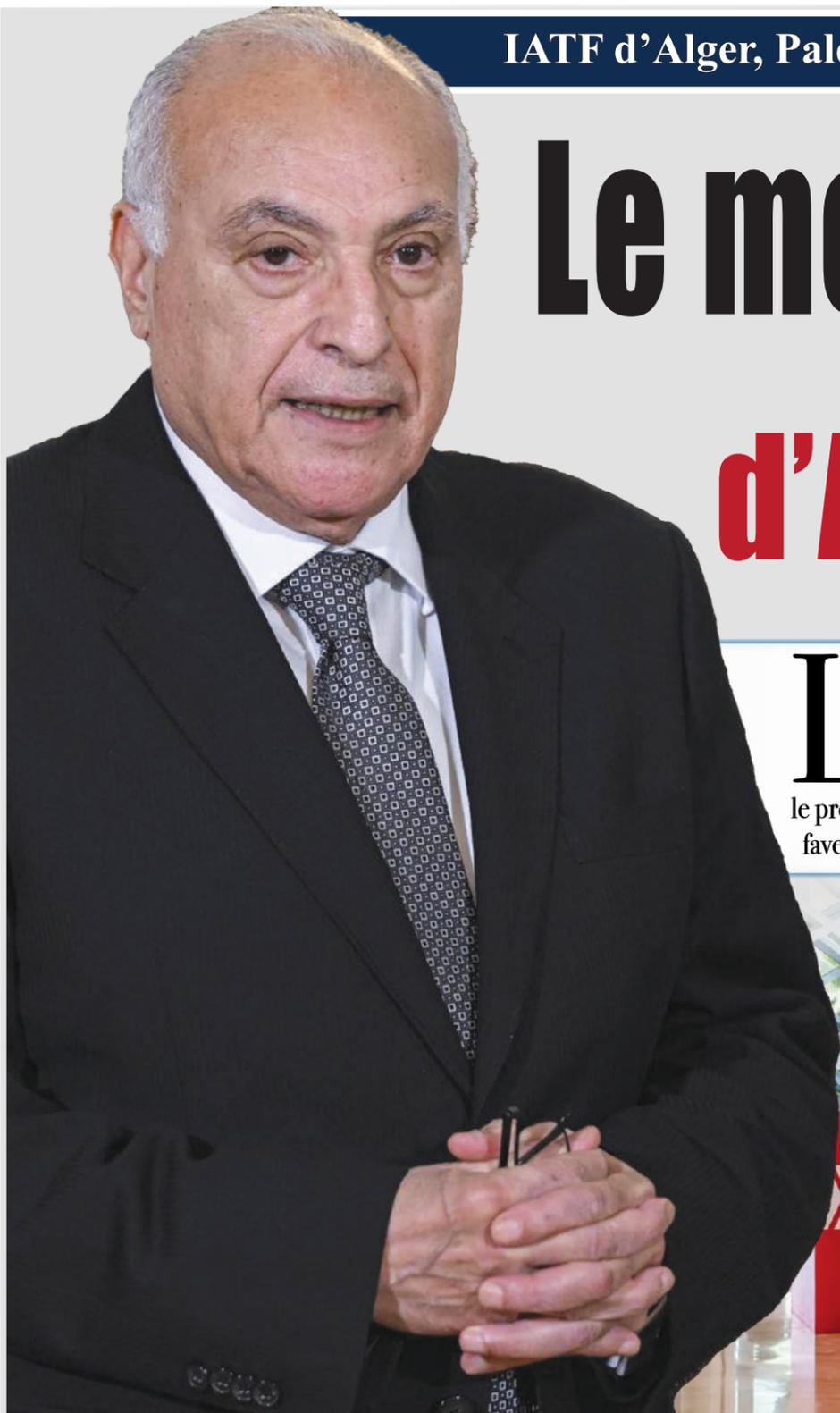
Saidal ouvre la voie à un partenariat stratégique avec Nairobi

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D INFORMATION /Dimanche 14 septembre 2025//N° 1160// PRIX 20DA

IATF d'Alger, Palestine, Mali et visas...

PP : 2 et 3



Le message fort d'Ahmed Attaf

Le chef de la diplomatie algérienne, Ahmed Attaf, est revenu hier sur le succès retentissant de la 4^e édition de la Foire du commerce intra-africain (IATF 2025), qui s'est tenue à Alger. Lors d'une conférence de presse, il a souligné que cet événement, voulu par le président Abdelmadjid Tebboune, illustre l'engagement de l'Algérie en faveur de la renaissance économique du continent africain.



La rue marocaine s'embrase

Vagues de protestation contre la normalisation avec l'entité sioniste

Éducation nationale

Les inscriptions en classe préscolaire se font exclusivement en ligne



Vote historique à l'ONU

L'Assemblée générale adopte la « Déclaration de New York » en faveur d'un État palestinien

L'Assemblée générale de l'ONU a adopté à une écrasante majorité la « Déclaration de New York », appelant à des mesures irréversibles en faveur d'une solution à deux États et de la création d'un État palestinien indépendant. Cette résolution, soutenue par 142 pays, renforce la légitimité internationale de la Palestine.



Attaf le rappelle :

« Le moment est venu de concrétiser la solution à deux États »

Lors d'une conférence de presse à Alger, le ministre des Affaires étrangères Ahmed Attaf a affirmé que l'élargissement des reconnaissances internationales de l'État de Palestine constitue une « priorité absolue ». Il a mis en avant les avancées enregistrées avec plusieurs pays prêts à franchir le pas et réaffirmé l'engagement de l'Algérie en faveur de la solution à deux États. Le chef de la diplomatie a également évoqué la position ferme d'Alger face à l'agression israélienne contre le Qatar.



■ Par Karima Baba Aissa

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a affirmé hier à Alger que l'élargissement du nombre de reconnaissances de l'État

de Palestine constitue « une priorité absolue ». Lors d'une conférence de presse tenue au siège du ministère, M. Attaf a indiqué que « la priorité aujourd'hui pour les Palestiniens est de rassembler les reconnaissances », soulignant des avancées dans ce domaine avec l'annonce de plusieurs pays de leur intention de reconnaître

l'État de Palestine durant ce mois. Il a cité notamment le Canada, l'Australie, la Grande-Bretagne, la France et la Nouvelle-Zélande. Concernant la possibilité de soumettre au Conseil de sécurité un projet de résolution soutenant la « Déclaration de New York » sur la mise en œuvre de la solution à deux États et la création d'un État palestinien

indépendant, il a expliqué qu'au vu de la conjoncture internationale actuelle, l'action diplomatique reste centrée sur l'urgence d'aboutir à cette solution et à l'établissement d'un État palestinien souverain. Interrogé sur la position de l'Algérie face à l'agression israélienne contre l'État du Qatar, M. Attaf a rappelé : « Nous avons pris l'initiative de demander la tenue d'une réunion du Conseil de sécurité et exprimé nos attentes concernant cette attaque contre le Qatar frère », ajoutant : « Nous l'avons également affirmé dans le communiqué publié juste après l'agression, un communiqué clair et ferme ». Il a précisé que la déclaration du Conseil de sécurité condamnant l'agression israélienne contre Doha a été obtenue « grâce à l'insistance de l'Algérie ». Par ailleurs, M. Attaf a annoncé une prochaine visite officielle du président de la République du Burundi en Algérie, soulignant que « les relations entre l'Algérie et le Burundi sont excellentes ». Il a rappelé la participation du Premier ministre burundais au Salon du commerce intra-africain à Alger, signe de « l'importance que le Burundi accorde au rôle de l'Algérie dans ce cadre ». Il a enfin évoqué sa visite à Bujumbura l'année dernière, en qualité d'envoyé spécial du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le cadre des préparatifs des élections de l'Union africaine, qui avait été, selon lui, « accueillie avec une chaleur exceptionnelle ».



Pour sa mobilisation diplomatique
Le Qatar reconnaissant envers l'Algérie

Le Premier ministre et ministre des Affaires étrangères du Qatar, Cheikh Mohammed ben Abderrahmane Al Thani, a exprimé sa gratitude et ses remerciements à l'Algérie, à la suite de son initiative visant à demander la tenue d'une session d'urgence du Conseil de sécurité de l'ONU consacrée à l'agression sioniste ayant visé la capitale Doha. Dans son intervention lors de cette session, le responsable qatari a salué le rôle de premier plan de l'Algérie dans la défense des causes justes et son engagement constant en faveur de la souveraineté et de la stabilité des États. Il a également mis en avant ses efforts de mobilisation diplomatique menés en coopération avec des pays frères et amis, dont la Somalie, le Pakistan et le Royaume-Uni. Cheikh Mohammed ben Abderrahmane Al Thani a souligné que l'attaque contre Doha constitue une violation flagrante de la souveraineté d'un État membre à part entière de l'ONU. Il a estimé que ce développement dangereux « place le système international face à une véritable épreuve, qui exige une réaction urgente et déterminée de la communauté internationale ». À travers cette initiative, l'Algérie réaffirme son attachement indéfectible aux principes de la légalité internationale et sa détermination à continuer de défendre les causes justes, en particulier dans un contexte marqué par les défis croissants pesant sur la paix et la sécurité dans le monde.

Y.B.

Mobilisation des partis politiques

Des débats riches et intenses sur les grands enjeux nationaux

Les partis politiques ont organisé ces deux derniers jours des débats consacrés à des questions thématiques avec la participation d'universitaires et de spécialistes. Ainsi, la présidente du parti « Tajamou Amal El Djazair » (TAJ), Fatima Zohra Zerouati, a mis, hier à Batna, en avant l'importance des efforts concertés de tous pour soutenir le processus de développement du pays. Présidant l'ouverture du congrès régional du parti, regroupant les militants des wilayas de l'Est et du Sud-Est du pays, en préparation du 2^e Congrès national, Mme Zerouati a souligné que les efforts concertés pour lesquels elle plaide sont de nature à renforcer les institutions de l'État grâce à la mobilisation des compétences. La présidente du parti TAJ a, par ailleurs, salué les résultats obtenus lors de la 4^e édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025), organisée en Algérie du 4 au 10 septembre, les qualifiant de « bon départ pour promouvoir l'intégration économique du continent ». Elle a également évoqué les efforts de la diplomatie algérienne au niveau international en faveur du soutien à la cause palestinienne. Au cours de ce congrès régional, qui s'est tenu au Centre des loisirs scientifiques de la cité Kechida, en présence de délégués du parti venus d'une vingtaine de wilayas de l'Est et du Sud-Est du pays, Mme Zerouati a insisté sur le fait que le 2^e

Congrès du TAJ, prévu les 24 et 25 octobre à Alger, constituera « une étape très importante dans le parcours du parti, qui demeurera fidèle à ses principes ». Elle a conclu en affirmant : « L'Algérie restera grande et forte grâce à tous ses enfants. » Pour sa part, la secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, est intervenue lors des travaux de la session ordinaire du Comité central, tenus vendredi à Alger, et consacrés à l'examen de questions nationales, régionales et internationales. Mme Hanoune a rappelé l'importance du travail de terrain, parallèlement à la préparation des prochaines échéances électorales, soulignant que « la jeunesse et les questions qui la concernent directement seront au centre de la session actuelle ». Au terme des travaux, « les commissions se réuniront pour examiner de près le bilan des objectifs fixés précédemment par le parti, notamment les objectifs d'étape », a-t-elle précisé, ajoutant que « le bilan de l'activité politique et organisationnelle du parti, au niveau central et local, sera également abordé ». La secrétaire générale du PT a également passé en revue les évolutions de la scène internationale, mettant en exergue « le génocide sioniste perpétré contre le peuple palestinien », en particulier dans la bande de Gaza. De son côté, le Front des forces socialistes (FFS) a organisé, hier à Alger, une rencontre nationale

sur la modernisation du système éducatif, sous le thème : « Pour une école moderne au service du savoir et du progrès ». Cet événement, qui s'est tenu au siège national du parti, a réuni des experts en éducation, des syndicalistes, des enseignants ainsi que divers acteurs engagés du secteur éducatif. Dans son allocution d'ouverture, le premier secrétaire national du FFS, Youcef Aouchiche, a mis en avant la nécessité de moderniser l'école algérienne afin de lui permettre de relever les défis immenses de la mondialisation, de la transition numérique, de la révolution technologique ainsi que des mutations économiques et sociales. Le responsable du FFS a rappelé que l'école doit être considérée comme « le creuset de la personnalité algérienne », à travers « l'enseignement de l'histoire plurimillénaire de l'Algérie et la transmission de notre patrimoine aux générations futures ». Il a affirmé que « l'avenir de l'Algérie se joue aujourd'hui, en grande partie, dans ses écoles ». Youcef Aouchiche a également mis l'accent sur l'importance de transformer l'école en « un espace de savoir, d'apprentissage, de citoyenneté et d'épanouissement », grâce à la formation « d'une jeunesse compétente, qualifiée et polyglotte, capable de s'insérer aisément dans les marchés du travail national et international, et de contribuer activement au développement et à la prospérité du pays ».

Y. B.

Représentation de l'Algérie au sommet extraordinaire de Doha

Toutes les options restent ouvertes

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, est revenu hier, lors d'une conférence de presse, sur la question du niveau de représentation de l'Algérie au sommet arabe et islamique extraordinaire prévu à Doha. À ce propos, M. Attaf a déclaré : « Le président n'a pas encore arrêté le niveau de la participation algérienne à ce sommet », soulignant que « toutes nos options restent ouvertes à ce sujet. Nous avons demandé la tenue d'une session extraordinaire du Conseil de sécurité, dans laquelle la condamnation de l'agression contre le Qatar n'était pas initialement inscrite à l'ordre du jour. La chaîne qatarie Al-Jazeera a d'ailleurs reconnu et mis en avant le rôle et l'insistance de l'Algérie pour que cette condamnation soit ajoutée. » Le sommet arabe et islamique extraordinaire se tiendra lundi dans la capitale qatarie, Doha, afin d'examiner la situation au Moyen-Orient, après le bombardement sioniste ayant visé des dirigeants du mouvement de résistance Hamas. Ces derniers ont survécu à l'attaque, mais plusieurs membres du mouvement ont été tués, dont le fils du dirigeant Khalil Al-Hayya.

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :
NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À :
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou
tout autre document et illustration
adressés ou remis à la Rédaction ne
sont pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'une réclamation.

IATF d'Alger, Palestine, Mali et visas...

Le message fort d'Ahmed Attaf

Le chef de la diplomatie algérienne, Ahmed Attaf, est revenu hier sur la réussite éclatante de la 4^e édition de la Foire du commerce intra-africain (IATF 2025), tenue à Alger. Lors d'une conférence de presse, il a rappelé que cette manifestation, portée par la volonté du président Abdelmadjid Tebboune, traduit l'engagement de l'Algérie en faveur de la renaissance économique du continent. Résultats record, contrats majeurs et initiatives dédiées à la jeunesse ont confirmé le rôle central de l'Algérie dans le développement africain.



■ Par Meriem Kaci

Lors d'une conférence de presse animée hier au siège de son ministère, M. Attaf a rappelé que la 4^e édition de l'IATF, qui s'est clôturée mercredi dernier à Alger, a été accueillie par l'Algérie avec « fierté et succès ». L'IATF 2025 était « le fruit de la détermination du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à voir l'Algérie assumer sa responsabilité dans la contribution à la renaissance africaine ». Pour lui, l'initiative de l'Algérie d'accueillir cet événement de grande envergure économique « n'a pas été le fruit du hasard ni de circonstances fortuites ou procédurales, mais d'une décision réfléchie », a indiqué M. Attaf. Cette décision, a-t-il précisé, repose sur trois considérations essentielles. Premièrement, l'organisation en Algérie de cette foire « est le fruit de la détermination du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à voir l'Algérie assumer sa responsabilité dans la contribution à la renaissance africaine ». Deuxièmement, ajoute le ministre d'État, l'organisation de cet événement continental « reflète la conviction profonde du président de la République que le développement constitue la clé de la sécurité et de la stabilité en Afrique. Les guerres et la privation ne sont pas une fatalité, mais des défis pouvant être relevés si la volonté politique requise existe et si tous les outils et mécanismes nécessaires sont disponibles. » Troisièmement, ce rendez-vous traduit « la volonté de M. Tebboune de mettre en lumière les fondements du partenariat entre les pays africains dans les domaines du commerce et de l'investissement, tout en donnant une forte impulsion à la renaissance africaine », a-t-il poursuivi. Cet événement stratégique confirme, selon lui, « l'engagement de l'Algérie à soutenir la renaissance économique de l'Afrique et à renforcer la coopération entre les nations du continent ». Attaf affirme dans cette perspective que la 4^e édition de l'IATF à Alger « n'a pas été une simple manifestation économique, mais

une échéance continentale pour réaffirmer l'engagement en faveur d'une approche économique africaine intégrée, asseoir les fondements d'une souveraineté authentique et permettre à l'Afrique d'occuper la place qui lui sied sur la scène internationale ». L'Afrique, a-t-il ajouté, « n'accepte plus de jouer des rôles secondaires et marginaux » dans le commerce mondial, au sein du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale (BM) ». Et d'ajouter qu'en dépit d'une conjoncture internationale peu favorable à ses ambitions et aspirations, le continent tente de se construire. Par ailleurs, le ministre d'État a affirmé que « les efforts du continent ont permis à l'Union africaine (UA) d'obtenir un siège à part entière au sein du G20, d'établir un réseau de partenariat avec les plus grandes économies mondiales, de combler son retard dans les cadres juridiques et d'ériger les structures institutionnelles nécessaires ».

L'IATF en chiffres

« Aucun doute n'a plané sur le bilan des trois précédentes éditions de l'IATF », a fait remarquer le ministre d'État en réaction aux critiques relayées par certains médias, rappelant que seule l'Afreximbank est habilitée à certifier le bilan de l'IATF », a déclaré le chef de la diplomatie algérienne. « Les chiffres parlent d'eux-mêmes », a affirmé Ahmed Attaf, en qualifiant de « succès total » la 4^e édition de la foire du commerce intra-africain. Cette édition, souligne-t-il, a rassemblé quatorze chefs d'État, dont ceux de la Tunisie, la Mauritanie, le Tchad, le Mozambique et le Sahara occidental, et les anciens présidents du Niger et du Nigeria, le 1^{er} ministre du Burundi et plus de quarante ministres des secteurs du commerce et d'industrie. Cette édition a vu la participation de 49 États africains et 21 États en dehors du continent africain. Il ajoute que l'ensemble de pays présent à cet événement est de 132 pays. Parmi eux, soixante-dix nations ont participé avec des pavillons. L'événement a

également compté 2 148 exposants, 112 476 visiteurs et 987 acheteurs professionnels, dépassant largement l'objectif initial fixé à 750. Cet événement économique a consolidé le rôle de l'Algérie comme acteur clé du développement africain, rappelant que l'IATF a permis de conclure des contrats d'une valeur totale de 48,3 milliards de dollars, dont 11,4 milliards signés par des entreprises algériennes et 11,6 milliards actuellement en négociation, portant ainsi le volume global des opportunités nationales à près de 23 milliards de dollars. « Ces chiffres qui ont dépassé les attentes des organisateurs n'émanent pas de l'État algérien ou de ses institutions, mais de l'Afreximbank, premier responsable de l'organisation de cet événement », a noté M. Attaf. Parmi les initiatives marquantes à la 4^e édition, la création d'un fonds spécial pour le financement de projets portés par des jeunes Africains a été lancée sur proposition du président Abdelmadjid Tebboune. Attaf a souligné que « la jeunesse représente le moteur de la renaissance africaine et de sa croissance durable », appelant le continent à s'imposer dans les grandes révolutions scientifiques et technologiques pour défendre ses intérêts sur la scène internationale. En réponse à une question sur le rôle des visas dans la facilitation des investissements, le chef de la diplomatie algérienne a précisé que le problème d'investissements en Algérie a été toujours un problème de climats d'investissements. Un climat qui s'est considérablement « amélioré sans rien changer aux procédures d'attribution de visas » et ce, grâce « aux nouvelles politiques mises en place pour améliorer la situation économique en Algérie ». Il a affirmé que les investissements affluent sur l'Algérie ». Dans un autre volet, Ahmed Attaf a démenti l'information selon laquelle le Mali aurait déposé une plainte contre l'Algérie devant la Cour internationale de justice. Dans le cas échéant, la CIJ « aurait informé officiellement l'autre partie de l'existence de la plainte ». Et « l'Algérie n'a reçu aucune lettre de la CIJ l'informant d'une saisine », a-t-il affirmé.

ÉDITORIAL L'EXPRESS

L'Afrique se conjugue au futur

■ Merouane Korso

Cela est un fait : la 4^e édition de la foire commerciale intra-africaine 2025 (IATF) a été un plein succès, autant sur le plan politique et diplomatique que sur celui, essentiel, économique et financier. Les résultats de cette édition, où plus de 48 milliards de dollars de contrats sont annoncés par la banque commerciale africaine Eximbank, donnent déjà la forme de ce que sera dans les prochaines années le commerce intra-africain. Et, sur ce registre, le chef de la diplomatie algérienne, M. Ahmed Attaf, à travers la présentation du bilan technique de cette foire commerciale, n'a pas hésité à lancer que, dans les prochaines années, l'Afrique sera capable de se prendre en charge, sur tous les plans, autant économiques que politiques, et sur des questions névralgiques de gestion et de négociations avec les grandes institutions économiques et financières mondiales. Et les résultats de cette édition algérienne, toute modestie gardée, sont « exceptionnels, records et inédits », explique le ministre au cours d'une conférence de presse de présentation des résultats de l'édition algérienne. Mieux, « l'édition d'Alger a été un franc succès, reconnu par toutes les institutions continentales ayant contribué à son organisation et l'ensemble des participants : exposants, opérateurs économiques et visiteurs » et « les chiffres sont là pour confirmer que les résultats de cette édition étaient exceptionnels, records et inédits ». Au-delà du bilan technique avec la participation de 132 pays, 40 ministres et plusieurs chefs d'État, et de 2 148 exposants, il y a lieu également de relever le montant important, 48,3 milliards de dollars, des contrats conclus au cours de cette manifestation commerciale qui a donné par ailleurs une idée assez précise des grandes potentialités économiques de l'Afrique, et de sa capacité à se prendre en charge, comme cela a été souligné par M. Ahmed Attaf. Et ce n'est pas une mince affaire dans le contexte mondial actuel, monopolisé par les grandes puissances économiques et financières, dont les États-Unis ou l'Union européenne, qui imposent leur diktat sur toutes les transactions commerciales et financières dans le monde à travers les institutions de Bretton Woods : la banque mondiale pour le financement des projets de développement des pays du sud, le Fonds monétaire international (FMI) pour venir en aide aux pays lourdement endettés avec des prêts financiers conditionnés par de drastiques plans d'ajustement, souvent antipopulaires, et l'OMC, l'organisation mondiale du commerce qui régit et réglemente toutes les opérations commerciales internationales. C'est dire que l'Afrique, en se prenant en charge, en préparant à travers l'Union africaine le passage à une phase supérieure dans ses échanges commerciaux, ses relations commerciales avec le reste du monde, et en organisant son propre marché commercial, financier et économique, ne peut que répondre aux besoins de développement de ses pays membres en organisant sa propre sphère d'influence, dans un continent qui n'a pas encore dévoilé toutes ses potentialités, qu'elles soient humaines avec un formidable savoir-faire, économiques ou financières avec des marchés spécifiques qui ont toujours attiré les investissements étrangers, dont ceux de la Chine, du Japon et de la Russie. Il est évident que le contexte international, s'il s'est rétréci actuellement avec certaines zones de conflits où sont impliquées les grandes puissances militaires, dont celui en Ukraine, est cependant favorable à l'émergence de l'Afrique comme une future puissance économique. Et, comme l'a souligné M. Ahmed Attaf, elle « n'accepte plus le fait accompli ni les rôles secondaires au sein des organisations, et entend se prendre en charge, à travers l'Union africaine, dans l'ensemble des organisations économiques et politiques internationales, et négocier ses intérêts d'égal à égal avec ses partenaires ». C'est en quelque sorte le message délivré hier samedi par le chef de la diplomatie algérienne qui a montré que si la conjoncture internationale a été peu favorable aux ambitions africaines, elle a par contre été un catalyseur pour l'Afrique pour qu'elle surmonte ses faiblesses structurelles. Et cela s'est traduit par trois victoires : l'adhésion de l'Union africaine (UA) au G20 en qualité de membre permanent, la mise en place d'un vaste réseau de partenariats avec les grandes économies et les organisations internationales, et l'achèvement des cadres juridiques et institutionnels à travers la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine et le renforcement des banques continentales. En clair, l'Afrique est en train de monter en puissance et la 4^e édition d'Alger de la Foire commerciale intra-africaine a montré ce chemin parsemé de belles perspectives économiques, financières et d'investissements pour le continent dans les toutes prochaines années.

M. K.

Vote historique à l'ONU

L'Assemblée générale adopte la « Déclaration de New York » en faveur d'un État palestinien

L'Assemblée générale de l'ONU a adopté à une écrasante majorité la « Déclaration de New York », appelant à des mesures irréversibles en faveur d'une solution à deux États et de la création d'un État palestinien indépendant. Cette résolution, soutenue par 142 pays, renforce la légitimité internationale de la Palestine.



Au grand désarroi de l'occupation israélienne, l'Assemblée générale des Nations unies a voté vendredi dernier avec une majorité écrasante en faveur d'une résolution qui appelle à « des mesures concrètes, temporairement définies et irréversibles » en vue de réaliser une solution à deux États et de fonder un État palestinien indépendant. La résolution, connue sous le nom de « Déclaration de New York », a recueilli 142 voix pour, 10 voix contre et 12 abstentions. 29 pays, dont la Tunisie, étaient absents lors de la séance. Selon l'AFP, toute l'Europe a voté en faveur de la résolution, sauf la Hongrie. La résolution condamne les attaques israéliennes contre les civils et les infrastructures civiles dans la bande de Gaza, ainsi que le siège et la famine, et déclare que la guerre doit prendre fin immédiatement. Ce vote intervient quelques jours avant un sommet sur la question palestinienne que Paris et Riyad coprésideront le 22 septembre aux Nations unies. Pour rappel, à la fin du mois

de juillet dernier, le président français Emmanuel Macron a annoncé que son pays reconnaîtrait l'État de Palestine lors des assemblées générales de l'ONU qui se tiendront en ce mois de septembre, et depuis, plus d'une douzaine de pays occidentaux ont annoncé qu'ils suivraient l'exemple de la France. Si Israël et les États-Unis ont réagi négativement à cette résolution, la considérant comme une initiative détachée de la réalité qui encourage le Hamas à poursuivre la guerre, les dirigeants palestiniens et de nombreux autres dirigeants l'ont saluée, la considérant comme une expression de l'unité de la position internationale sur la question palestinienne et une réussite diplomatique historique qui reflète la volonté de la communauté internationale de soutenir les droits du peuple palestinien. Cette décision n'accorde certes pas à la Palestine le statut de membre à part entière, mais elle renforce sa légitimité internationale et donne un nouvel élan diplomatique à sa cause. La question reste toutefois posée : cette reconnaissance se traduira-t-elle

par des mesures concrètes ? Ou restera-t-elle une simple avancée symbolique qui s'ajoutera à une série de résolutions internationales non appliquées ? Depuis la proclamation de l'État de Palestine en Algérie, le 15 novembre 1988, les autorités palestiniennes ont cherché à consolider la reconnaissance internationale de l'État. En 2012, la Palestine a obtenu le statut d'observateur non-membre de l'ONU par un vote de 138 pour, 9 contre et 41 abstentions. Cependant, la voie vers une adhésion à part entière est restée bloquée en raison des pressions et manœuvres américaines. Le vote de cette résolution de vente vient prouver que les causes justes finissent toujours par gagner les sympathies des autres peuples, d'autant qu'elle est intervenue après des années d'escalade militaire, d'expansion des colonies et d'appels internationaux croissants à la nécessité de mettre fin à l'occupation, comme condition pour atteindre la sécurité et la stabilité dans la région.

Boualem B.

La rue marocaine s'embrace

Vagues de protestation contre la normalisation avec l'entité sioniste

De nombreuses villes marocaines ont connu vendredi de larges manifestations contre la normalisation officielle avec l'entité sioniste, exprimant la colère populaire face aux politiques des autorités marocaines qui ignorent les droits du peuple palestinien et soutiennent l'occupation. Selon des médias locaux, les manifestants ont scandé des slogans dénonçant la trahison du Makhzen envers la cause palestinienne. Ils ont affirmé que la normalisation officielle constitue une trahison claire des revendications du peuple marocain et de la Palestine, et représente une participation directe aux crimes

commis par l'occupation contre les civils à Gaza et en Cisjordanie. Les protestataires ont souligné que le silence des autorités marocaines face aux massacres en cours à Gaza, ainsi que le siège qui menace la vie de plus de deux millions de Palestiniens, reflètent une position complice avec les crimes de génocide. Ils ont rappelé que les crimes de l'occupation sioniste (siège, famine, assassinats, attaques visant femmes et enfants) nécessitent une position populaire ferme rejetant toute relation officielle avec l'entité et opposée à toutes les formes de normalisation. Les manifestants ont estimé que la normalisation officielle

marocaine est une double trahison, plaçant les intérêts du régime au-dessus du sang des civils palestiniens et allant à l'encontre de la volonté du peuple marocain, hostile aux pratiques de l'occupation. Ces rassemblements traduisent l'ampleur de la colère populaire au Maroc, où la société refuse désormais toute forme de normalisation et appelle à une mobilisation continue contre les politiques du régime. Les manifestants ont affirmé que le silence des autorités et la poursuite de la normalisation maintiendront le peuple marocain dans une position de rejet et de confrontation.

Younes B.

Il hausse le ton

Sumar exige l'application de l'arrêt européen annulant les accords avec le Maroc

Le parti espagnol Sumar a demandé vendredi au gouvernement de contribuer à garantir le respect, par l'Union européenne, de l'arrêt de la Cour de justice de l'UE annulant les accords de partenariat et de pêche conclus avec le Maroc, et d'accepter d'ouvrir des consultations avec le Front Polisario, reconnu comme le seul représentant légitime du peuple sahraoui. Selon le site espagnol PressDigital, le député adjoint de Sumar et dirigeant de la Gauche unie, Enrique Santiago, a rappelé lors d'une conférence de presse que la Cour de justice européenne avait rendu en octobre 2024 sa décision d'annuler ces accords, car ils s'appliquaient au territoire du Sahara occidental sans l'accord de son peuple. Il a précisé que, « pour des raisons liées à la sécurité juridique et afin d'éviter des conséquences négatives sur l'action extérieure de l'Union européenne, l'application des accords avait été prolongée de douze mois, mais cette période s'achève le 4 octobre prochain ». Il a également indiqué que la présidence tournante de l'UE a entamé des négociations visant à trouver un accord garantissant une couverture légale aux parties impliquées dans l'exploitation illégale des ressources naturelles du Sahara occidental. Le parti Sumar a aussi demandé au gouvernement espagnol de prendre les mesures nécessaires pour que les produits provenant du Sahara occidental soient clairement étiquetés comme originaires de ce territoire, conformément à l'arrêt de la Cour de justice européenne, qui précise que ces indications ne doivent en aucun cas mentionner le Maroc. En conclusion, Enrique Santiago a déclaré : « Nous considérons qu'il s'agit d'une question essentielle. Le gouvernement espagnol, comme les autres gouvernements européens, doit respecter le droit international et appliquer pleinement la décision de la Cour de justice de l'Union européenne ».

Younes B.

Instabilité politique et déficit

Fitch abaisse la note

souveraine de la France à A+

L'agence de notation Fitch a rétrogradé vendredi soir la note souveraine de la France à A+, invoquant la persistance de l'instabilité politique et des incertitudes budgétaires. « La chute du gouvernement lors d'un vote de confiance illustre la fragmentation et la polarisation croissante de la politique intérieure », a souligné l'agence américaine, estimant que cette situation « affaiblit la capacité du système politique à mettre en œuvre une consolidation budgétaire d'ampleur ». Fitch juge par ailleurs improbable que la France parvienne à ramener son déficit public sous 3 % du PIB d'ici 2029, comme l'avait promis le gouvernement sortant.

Aïda Mouni

Les Pays-Bas et l'Irlande menacent de boycotter l'Eurovision 2026 si l'État d'Israël y participe

Les Pays-Bas et l'Irlande ont annoncé vendredi leur intention de se retirer du concours Eurovision 2026, prévu à Vienne, si l'entité sioniste y prend part. L'association de l'audiovisuel public néerlandaise Avrotros justifie cette position par la guerre en cours à Gaza et par les « interférences » imputées à Israël lors de la dernière édition. Cette décision place les deux pays aux côtés d'autres diffuseurs européens qui envisagent également un boycott de la compétition.

Forum mondial des jeunes parlementaires à Lima

L'Algérie met en avant le rôle des femmes et des jeunes dans la vie politique

L'Algérie a réaffirmé à Lima (Pérou) son engagement en faveur du renforcement de la participation des femmes et des jeunes dans la vie politique et publique. Lors du Forum mondial des jeunes parlementaires, elle a mis en avant l'expérience nationale en matière d'égalité des chances ainsi que les spécificités du système législatif algérien, saluées par les parlementaires péruviens et les délégations participantes.



L'engagement de l'Algérie à accorder «une importance particulière au renforcement de la participation de la femme et des jeunes à la vie politique et publique» a été souligné à Lima (Pérou) par Mme Hadji Fatima Zohra, membre de l'Assemblée populaire nationale (APN), selon le communiqué de la chambre basse du parlement. Cette dernière était présente aux travaux de la deuxième séance du Forum mondial des jeunes parlementaires, organisée à Lima, sur le thème : «Les nouvelles tendances en matière d'égalité des sexes et les principales priorités à traiter». À ce titre, la parlementaire a affirmé que «la capacité de la femme d'apporter une contribution efficace dans les postes de responsabilités et de prise de décision a été démontrée par l'expérience algérienne», ajoute le communiqué. Renforçant l'idée, Mme Hadji ajouta que «jadis la femme algérienne était dans les rangs de lutte contre le colonisateur, aujourd'hui elle poursuit sa lutte, en contribuant au pro-

cessus de développement et d'édification du pays». Pour preuve, l'on retrouve aujourd'hui la femme algérienne dans tous les secteurs pratiquement, à des postes supérieurs de responsabilité (PDG, DG), voire dans la vie politique (députée, président de parti, ministre, wali, chef de daïra, maire). La même parlementaire a mis en exergue : «la nécessité d'intensifier la coopération parlementaire internationale pour relever les défis communs et transformer les principes en politiques concrètes concernant la justice et l'égalité», ajoute la même source. Des exposés traitant les campagnes de l'Union interparlementaire (UIP), placées sous les signes «Oui à plus de jeunes au Parlement» et «Atteindre l'égalité des sexes : action par action», ont été présentés par Mme Hadji lors de cet événement parlementaire mondial, à travers lesquels «une série de mesures de transformation, visant à accélérer les progrès en matière d'égalité des sexes», a été évoquée à l'occasion. Par ailleurs, invité par le président

du Congrès péruvien, M. José Jeri, au séminaire organisé par le Parlement péruvien autour du thème «le bicamérisme dans les parlements», M. Mohamed Anouar Bouhouit, vice-président de l'APN et membre du forum des jeunes parlementaires, a présenté «un exposé détaillé sur l'expérience législative algérienne». Ce dernier a mis en exergue à l'occasion «les spécificités du système parlementaire algérien et les mécanismes de fonctionnement de ses deux chambres dans l'élaboration et l'examen des lois», a précisé la même source. Enfin, l'occasion a été propice pour les députés péruviens et les délégations parlementaires participantes de saluer «la riche expérience de l'Algérie et les approches équilibrées qu'elle offre dans la pratique démocratique», ce qui «revêt une importance particulière pour le Congrès péruvien qui, après 32 années de fonctionnement monoméral, s'apprête à rétablir le système bicaméral dans sa structure législative», poursuit le communiqué. **Kader M.**

Éducation nationale

Les inscriptions en classe préscolaire se font exclusivement en ligne

L'inscription des enfants en classe préscolaire, au titre de l'année scolaire 2025-2026, débute aujourd'hui et se poursuivra jusqu'au 11 octobre prochain, a annoncé hier le ministère de l'Éducation nationale. L'opération concerne les enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2020. Elle s'effectue uniquement à travers le système informatique du secteur de l'éducation nationale sur le lien <https://awlya.education.dz>, a précisé le département de Mohamed Sghir Saadaoui. Les parents inscrits dans l'espace parents doivent remplir le formulaire d'inscription numérique et choisir entre une à cinq écoles primaires disposant de classes préparatoires, ou uniquement une école lorsque l'enfant est inscrit dans une école privée. Lors de la demande d'inscription de leurs enfants dans les classes d'éducation préscolaire, les parents peuvent exprimer leur souhait d'une inscription exceptionnelle en première année de l'école primaire, en choisissant une école primaire publique ou privée disposant de places pédagogiques. Le système d'information traite ensuite ces demandes automatiquement selon les critères définis. En cas de non-disponibilité de places pédagogiques, l'enfant est automatiquement inscrit dans une classe d'éducation préscolaire dans l'une des écoles choisies par les parents, qui seront informés des résultats de l'examen de leurs dossiers à travers l'espace qui leur est dédié sur la plateforme du secteur de l'Éducation nationale le 14 octobre. Les listes des admis seront affichées au niveau des établissements scolaires où ils ont été admis. Le MEN met en garde que toute inscription en dehors de la plateforme du ministère de l'Éducation est considérée comme «nulle et non avenue».

M. Ka

MDN

Les deux terroristes éliminés à Tipaza identifiés

Le ministère de la Défense nationale a annoncé hier l'identification des deux terroristes éliminés à Damous dans la wilaya de Tipaza lors de la dernière opération dans cette région. Il s'agit d'Alioui Faisal, surnommé «Abou Mohsen», qui a rejoint des groupes terroristes en 2019, ainsi que de Djelidi Rachid, surnommé «Khaled», qui a rejoint des groupes terroristes en 2005. Suite à l'opération de recherche et de ratissage effectuée par des détachements de l'Armée nationale populaire le 8 septembre 2025 au niveau de la commune de Beni Milk, district de Damous, dans le secteur militaire de Tipaza, dans la province de la Première Région militaire, à l'issue de laquelle deux (02) terroristes ont été éliminés et une (01) mitrailleuse de type FMPK a été récupérée, une mitrailleuse Kalachnikov, une lunette de terrain et d'autres articles. Les deux terroristes faisaient partie des restes d'un groupe terroriste armé qui était actif au centre du pays.



Santé et éducation

Mobilisation conjointe pour réussir la Semaine nationale de la santé scolaire

Le ministère de la Santé, en coordination avec le ministère de l'Éducation nationale, a annoncé l'organisation d'une Semaine nationale de la santé scolaire, prévue du 21 au 25 septembre, à l'oc-

casion de la rentrée 2025-2026. Selon un communiqué du ministère, cette initiative a pour objectif de sensibiliser les élèves aux bonnes pratiques sanitaires à travers des campagnes d'information, des activités éducatives et des ateliers pratiques, destinés à promouvoir des comportements sains chez les enfants et les adolescents. Le département a appelé l'ensemble des directions de la santé et de la population à travers le pays à se mobiliser pleinement pour assurer le succès de cette manifestation nationale, considérée comme un pilier essentiel de la promotion de la santé en milieu scolaire. Il

a également souligné l'importance de renforcer la coopération avec les directions de l'éducation au niveau local et de mobiliser les équipes de santé scolaire pour accompagner les activités programmées, tout en soutenant les initiatives complémentaires, telles que les conférences médicales, les interventions spécialisées et les ateliers pratiques. Le communiqué conclut que cette semaine nationale constitue une étape clé pour ancrer la culture de la prévention et consolider la place de l'éducation sanitaire dans l'environnement scolaire.

Sécurité routière

Dix morts et plus de 500 blessés dans 362 accidents

Dix personnes sont décédées et 504 autres ont été blessées dans 362 accidents survenus du 11 au 13 septembre, a indiqué hier un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de Béjaïa suite au renversement d'un bus de transport de voyageurs suivi d'une chute dans un ravin survenu sur le CWN° 15,

commune de Tizi N'berber. Cet accident a fait deux décès et 10 blessés. Par ailleurs, le dispositif de la Protection civile pour la surveillance des plages autorisées à la baignade a effectué 652 interventions pour le sauvetage de 409 personnes d'une mort certaine. 209 personnes ont été prises en charge sur les lieux et 32 autres personnes ont été évacuées vers

les structures sanitaires locales. La Protection civile a déploré deux cas de décès en mer dans les wilayas D'El Taref et Tlemcen. Pour sa part, le dispositif de lutte contre les incendies de forêt et récolte a procédé à l'extinction de 24 incendies, dont 01 incendie de maquis, 13 incendies de broussailles, 03 incendies d'arbres fruitiers et 07 incendies de palmiers.

CONSEIL DES PARTICIPATIONS DE L'ÉTAT

Le CPE planche sur de nouveaux investissements

Le Premier ministre par intérim, M. Sifi Ghrieb, a présidé, jeudi au Palais du Gouvernement, les travaux de la 197^e session du Conseil des participations de l'Etat (CPE) consacrée aux perspectives de développement de l'activité de nombre d'entreprises publiques opérant dans les domaines de l'industrie électrique, des télécommunications, de l'industrie pharmaceutique et de l'industrie du verre, indique un communiqué des services du Premier ministre. Cette session a été l'occasion de souligner l'importance de la concrétisation des investissements programmés par les entreprises concernées, notamment ceux ayant une incidence directe et considérable en termes de renforcement des capacités de production, de diversification de l'économie nationale et de création d'emplois, ajoute le communiqué. Pour rappel, le Conseil des Participations de l'Etat (CPE) avait tenu, le 16 juillet dernier, sa 196^e session, pour l'examen du dossier relatif au transfert de propriété des actions de la compagnie "Tassili Airlines" du groupe "Sonatrach" au profit de la compagnie "Air Algérie", indique un communiqué des services du Premier ministre. "En application de la décision du Président de la République portant création d'une compagnie aérienne nationale de transport domestique, le Conseil des Participations de l'Etat (CPE) a tenu, mercredi 16 juillet 2025, sa 196^e session sous la présidence du Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, consacrée à l'examen du dossier relatif au transfert de propriété des actions de la compagnie Tassili Airlines du groupe Sonatrach au profit de la compagnie Air Algérie", précise le communiqué. Cette "importante" opération s'inscrit dans le cadre de la vision nationale de développement du transport aérien domestique, visant à renforcer les liaisons aériennes entre les différentes régions du pays, à promouvoir leur attractivité économique et à améliorer les services de transport en faveur des citoyens, conclut la même source.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Création de deux organismes spécialisés dans l'import export

C'est désormais officiel, l'ALGEX dissoute. Un décret exécutif portant dissolution de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (ALGEX) est sorti dans le dernier numéro du journal officiel. Deux autres décrets exécutifs portant sur la création de deux nouveaux organismes chargés respectivement des importations et des exportations, sont également sortis dans le même numéro du journal officiel. Le décret exécutif n 25-233 porte création, organisation et fonctionnement de l'Organisme algérien de l'importation, tandis que le décret exécutif n 25-234 institue l'Organisme algérien des exportations. Placée sous la tutelle du ministre du Commerce extérieur, l'Organisme dédié à l'importation est chargé de la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de suivi et d'encadrement des importations. Ses missions incluent notamment la proposition de mesures d'encadrement, l'exploitation des bases de données relatives aux besoins du marché national et la définition des besoins en importation. Il est également doté d'une plateforme numérique destinée au suivi des opérations et à l'accompagnement des importateurs, interconnectée aux systèmes d'information des organismes concernés par l'importation. Par ailleurs, l'Organisme algérien des exportations a pour mission la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de promotion des exportations. Ses attributions comprennent la création de représentations à l'étranger sous l'appellation "Dar El Djazair", la détermination du potentiel exportable, la collecte de données pour la prospection des marchés internationaux, ainsi que leur analyse. Cet organisme dispose d'un guichet unique pour les procédures d'exportation et d'une plateforme numérique interconnectée aux structures concernées par l'exportation. Enfin, un décret exécutif distinct prévoit la dissolution de l'ALGEX et le transfert de ses biens et personnels vers le nouvel Organisme algérien des exportations.

I.B.

COOPÉRATION PHARMACEUTIQUE ALGÉRIE-KENYA

Saidal ouvre la voie à un partenariat stratégique avec Nairobi

Le Groupe Saidal a reçu, jeudi à Alger, une délégation kenyane conduite par l'ambassadeur Kaluma Timothy Mcharo. Au cœur des échanges : la coopération bilatérale dans le domaine pharmaceutique et les perspectives d'exportation de médicaments algériens, notamment les anticancéreux, vers l'Afrique de l'Est. Cette rencontre s'inscrit dans la stratégie de l'Algérie visant à porter ses exportations pharmaceutiques à 400 millions de dollars et à s'imposer comme un acteur majeur de la souveraineté sanitaire africaine.

Le Groupe Saidal a accueilli, jeudi, une importante délégation kenyane conduite par l'ambassadeur de la République du Kenya en Algérie, M. Kaluma Timothy Mcharo, accompagné d'un groupe d'hommes d'affaires. "La rencontre s'est tenue au siège de la Direction Générale du Groupe Saidal, en présence de Mme Nabila Benygzar née Ouaret, Présidente Directrice Générale, entourée de plusieurs membres de l'équipe dirigeante", indique un communiqué du groupe Saidal publié sur sa page officielle facebook. Les échanges ont porté sur les opportunités de coopération entre l'Algérie et le Kenya dans le domaine pharmaceutique, ainsi que sur l'importance du développement de l'industrie pharmaceutique en Afrique afin de renforcer la souveraineté sanitaire du continent. À l'issue de la rencontre, ajoute-t-on, les représentants kenyans ont exprimé leur vive admiration pour la diversité de la gamme de produits de Saidal, tout en manifestant un intérêt particulier pour les médicaments dédiés au traitement du cancer. L'Algérie, avec un tiers de l'industrie pharmaceutique africaine grâce à 218 usines, vise à augmenter ses exportations de médicaments vers l'Afrique, atteignant 46 millions de dollars en 2024. La stratégie inclut la diversification des produits (formes saturées localement, anticancéreux, antidiabétiques), l'élargissement des



partenariats comme avec Saidal, et la simplification des procédures réglementaires, en particulier grâce à l'IATF 2025. L'objectif est d'atteindre 400 millions de dollars d'exportations grâce à ces mesures, selon le ministre. Les exportations ont atteint 46 millions de dollars en 2024. L'objectif est d'atteindre 400 millions de dollars en exportations, notamment grâce aux accords signés lors de l'IATF 2025. L'Algérie cible l'exportation de produits stratégiques comme les anticancéreux et les antidiabétiques, ainsi que les formes pharmaceutiques déjà saturées sur le marché local. L'Algérie se positionne comme un acteur

clé avec un tiers de l'industrie pharmaceutique africaine et une capacité à couvrir localement ses besoins en médicaments. Le développement des exportations pharmaceutiques s'inscrit dans la stratégie algérienne de diversification des exportations hors des produits pétroliers. Le Groupe Saidal, de son côté, est en pleine stratégie d'expansion sur le continent africain, exportant ses produits vers des pays comme la Mauritanie, la Libye, le Tchad et la Tunisie, et visant à s'étendre au Sénégal, en Guinée, au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire. L'entreprise cherche aussi à développer la production de matières premières pharmaceutiques pour ren-

forcer son intégration verticale et sa présence régionale, participant activement aux appels d'offres sur les marchés africains. Saidal cible plusieurs pays, dont la Mauritanie, pour exporter ses médicaments et souhaite renforcer sa présence en Afrique de l'Ouest et centrale. Des accords sont signés avec des entreprises locales, comme en Mauritanie, pour faciliter la distribution des produits algériens et préparer une production locale future. Le groupe s'engage dans une démarche active en participant à des appels d'offres et en enregistrant ses produits dans de nombreux pays africains. Saidal a pour ambition de produire localement des matières premières pharmaceutiques afin de réduire sa dépendance aux importations et de devenir un fournisseur régional. L'entreprise accompagne ses partenaires africains dans le développement de la fabrication locale de médicaments. Entre autres objectifs figurent la réduire la dépendance de l'Algérie aux importations de médicaments, la diversification de l'économie nationale et renforcer sa position sur le marché pharmaceutique africain et ce en s'imposant comme un acteur majeur sur le marché pharmaceutique africain, et explorer de nouvelles opportunités au Moyen-Orient et en Europe.

Inès B.

L'Algérie rejoint l'Alliance africaine de l'hydrogène vert

L'Algérie a officiellement rejoint, jeudi, l'Alliance africaine de l'hydrogène vert (AGHA), à l'occasion des travaux du Sommet africain mondial sur l'hydrogène, tenu à Windhoek en Namibie, du 9 au 11 septembre 2025, indique un communiqué du ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables. L'adhésion de l'Algérie à cette alliance africaine s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement de l'hydrogène, notamment dans le volet relatif au renforcement du partenariat et de la coopération internationale dans ce domaine, précise la même source. Cette intégration représente également "un message fort d'unité et d'ambition continentale en faveur du développement des énergies renouvelables et de l'hydrogène vert à travers tout le continent", ainsi

qu'une "étape importante" dans le cadre de la stratégie algérienne de transition énergétique et de diversification de l'économie nationale. L'Algérie ambitionne en effet de tirer parti de ses énormes potentialités en matière d'énergies renouvelables pour devenir "un acteur majeur" sur le marché mondial de l'hydrogène vert. Il s'agit également de permettre à l'Algérie de renforcer son rôle dans la coopération interafricaine autour de l'hydrogène vert, d'échanger les expériences, expertises et technologies de pointe avec les Etats membres, de participer à des programmes de formation et de développement des capacités, mais aussi d'accéder à des opportunités de financement et d'investissement dans des projets d'hydrogène vert à l'échelle continentale. S'exprimant lors des travaux du Sommet, l'ambas-

sadeur d'Algérie en Namibie, Abdelkrim Diaf, a passé en revue la stratégie nationale de développement de l'hydrogène en Algérie, ainsi que les projets et activités en cours dans ce domaine, tout en soulignant l'engagement de l'Algérie à développer le secteur des énergies renouvelables et de l'hydrogène vert. Lancée en mai 2022, l'AGHA, présidée par le ministre sud-africain de l'Electricité et de l'Energie, Kgosientsho Ramokgopa, vise à créer une plateforme dirigée par les gouvernements africains, réunissant les pays du continent engagés dans l'accélération des projets dans le domaine de l'énergie renouvelable et de l'hydrogène vert à grande échelle, de renforcer la coordination, la concertation et la coopération régionales, et de consolider le rôle de l'Afrique en tant que leader mondial de l'économie de l'hy-

drogène vert. L'Alliance s'est fixée six principaux objectifs stratégiques: démontrer le leadership continental et mettre en avant les ambitions industrielles vertes, soutenir les cadres juridiques et réglementaires, et accompagner les gouvernements dans l'élaboration des lois permettant de tirer profit de l'hydrogène vert. Elle vise à accélérer et à optimiser le développement des marchés, à créer des modèles de financement verts pour les économies locales, à promouvoir le développement technologique et le partage d'expertises techniques afin de construire des chaînes d'approvisionnement locales performantes, ainsi qu'à établir des partenariats stratégiques pour renforcer le soutien technique et faciliter l'accès aux financements auprès des partenaires internationaux.

GASTECH

Hachichi rencontre des responsables de sociétés mondiales

Le PDG du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, a tenu, jeudi, une série de réunions avec des responsables de sociétés énergétiques mondiales, en marge de la 3e journée de la Conférence et exposition "Gastech 2025", organisée du 9 au 12 septembre à Milan (Italie), indique un communiqué du groupe. Dans ce cadre, M. Hachichi, en compagnie des cadres dirigeants du groupe, s'est réuni avec une délégation de la compagnie américaine "Chevron", conduite par le vice-président chargé du développement commercial de la compagnie, Joe Cook. Les deux parties ont évoqué "le niveau d'avancement des discussions concernant les opportunités de développement des ressources en hydrocarbures dans les zones d'intérêt identifiées dans les bassins d'Ohanet et de Berkine, conformément au mémorandum d'entente signé le 13 juin 2024 entre Sonatrach et "Chevron", précise le communiqué. Le PDG de Sonatrach s'est également réuni avec Makoto Inomoto, directeur exécutif du gaz naturel liquéfié (GNL) et de l'éthane de la compagnie japonaise "ITO-CHU", qui entretient avec Sonatrach une coopération dans l'exploitation des méthanières. Le programme des réunions a également compris une réunion avec le directeur exécutif de la compagnie spécialisée dans la production des engrais "OCI Global", Ahmed El-Hoshy, afin d'examiner des projets communs. Aussi, M. Hachichi s'est entretenu avec Halfdan Millang, PDG de l'institution norvégienne "ICA-Finance", spécialisée dans le financement et la réalisation de projets énergétiques à faibles émissions de carbone, avec lequel il a examiné les moyens d'établir de futurs partenariats. Par ailleurs, le PDG du groupe Sonatrach et la délégation l'accompagnant ont visité les filiales de Sonatrach "Mariconsult" et "TransMed", basées à Milan. Lors de cette visite, la délégation a suivi un exposé détaillé sur les activités de ces deux filiales du groupe public, selon le communiqué qui a précisé que "Mariconsult" est chargée de fournir les services d'exploitation et de maintenance du système de transport de gaz, tandis que "TransMed" assure l'exploitation commerciale du gaz transporté. A cette occasion, M. Hachichi a procédé à l'installation officielle de M. Rachid Zerdani à la tête des deux filiales "Mariconsult" et "Transmed", en qualité d'administrateur délégué. Le PDG Sonatrach et la délégation l'accompagnant se sont également rendus au siège de la société "Saipem", où ils ont été reçus par son PDG, Alessandro Puliti. Au terme d'une séance de travail entre les deux parties, la délégation de Sonatrach a visité le bureau sis au siège de "Saipem" dédié à l'ingénierie du projet intégré de phosphates, conclut le communiqué.

L'OPEP+ augmente sa production de plus d'un demi-million de barils en août

MARCHÉS PÉTROLIERS

Tirée par l'Arabie saoudite, l'Irak et les Émirats arabes unis, la production de l'alliance pétrolière a progressé de 509 000 barils par jour en août 2025, atteignant 42,4 millions. Cette hausse s'inscrit dans le plan de relèvement progressif des quotas après deux années de coupes volontaires.

La production pétrolière de l'OPEP+ a augmenté de 509 000 barils par jour en août 2025, soutenue par trois pays arabes, selon le rapport mensuel de l'OPEP publié le jeudi 11 septembre. Selon ce rapport, obtenu par l'Energy Research Unit, basée à Washington, la production totale des 22 pays de l'OPEP+ a atteint 42,4 millions de barils par jour en août, contre 41,891 millions de barils par jour en juillet dernier, tirée par l'Arabie saoudite, l'Irak et les Émirats arabes unis. Au niveau de l'OPEP, les 12 pays membres ont enregistré une augmentation de 478 000 barils par jour le mois dernier, portant le total à 27,948 millions de barils par jour, contre 27,470 millions de barils par jour le mois précédent. De plus, plusieurs pays ont enregistré des augmentations variables, notamment l'Algérie avec 10 000 barils par jour. Cette augmentation s'inscrit dans le cadre d'un plan progressif, lancé en avril, visant à éliminer progressivement les réductions volontaires de 2,2 millions de barils par jour engagées par l'Arabie saoudite et sept autres pays de la coalition. Les huit pays ont décidé de relever le plafond des augmentations à 411 000 en mai, juin et juillet, puis à 548 000 à partir d'août, et à envi-



ron 547 000 en septembre. Par ailleurs, les huit pays ont décidé d'augmenter leur production mensuelle de 137 000 barils par jour pendant un an, à compter d'octobre, afin de supprimer la réduction volontaire de 1,65 million de barils par jour. La politique de réduction de la production de 2 millions de barils par jour de l'alliance OPEP+, en vigueur de novembre 2022 à la fin de l'année prochaine, se poursuit. La production pétrolière de l'OPEP+ a bondi en août 2025 dans dix pays, selon les données suivies par l'Unité de recherche sur l'énergie, basées sur le rap-

port mensuel de l'OPEP. L'Arabie saoudite arrive en tête des pays ayant enregistré la plus forte augmentation le mois dernier, augmentant sa production d'environ 258 000 barils par jour, pour atteindre 9,709 millions. L'Irak a suivi avec une augmentation de 122 000 barils par jour, portant sa production totale de pétrole brut à 4,015 millions. Les Émirats arabes unis ont également enregistré une hausse de 87 000 barils par jour, portant leur production totale à 3,255 millions. La production pétrolière russe a augmenté d'environ 50 000 barils par jour le mois

dernier, portant sa production totale à 9,173 millions. Le rapport a révélé une baisse de la production de l'OPEP+ en août 2025 dans 11 pays membres de l'alliance, tandis qu'un pays a maintenu ses niveaux inchangés, selon l'Energy Research Unit. La production iranienne a enregistré la plus forte baisse, diminuant d'environ 27 000 barils par jour, pour atteindre 3,218 millions. Le Kazakhstan arrive en deuxième position, avec une baisse de 23 000 barils par jour, portant sa production de pétrole à environ 1,814 million de barils par jour.

Inès B.

Afreximbank prête à soutenir les projets d'intégration africaine pilotés par l'Algérie

Le président de la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), M. Benedict Oramah, a affirmé, jeudi à Alger, que son institution était prête à soutenir les projets énergétiques lancés par l'Algérie dans le cadre de ses efforts en faveur de l'intégration économique africaine, notamment le projet du gazoduc transsaharien (TSGP) et les projets d'interconnexion électrique régionale. M. Oramah a fait cette déclaration lors de l'audience que lui a accordée, ainsi qu'à la délégation l'accompagnant, le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, M. Mohamed Arkab, pour examiner les possibilités de coopération bilatérale, indique un communiqué du ministère, selon l'APS. A l'entame de cette rencontre, qui s'est déroulée au siège du ministère en présence du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, M. Noureddine Yassaâ, et de cadres du ministère, le président d'Afreximbank a adressé ses remerciements à l'Algérie et au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour "la bonne organisation et la réussite de la quatrième édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF)", soulignant que "l'organisation, par l'Algérie, de cet événement, reflète son rôle cen-

tral dans la promotion de la croissance économique en Afrique et l'ouverture de nouvelles perspectives de coopération et de partenariat dans divers domaines". La rencontre a porté sur les moyens de renforcer la coopération entre les entreprises du secteur et Afreximbank, notamment dans les domaines prioritaires, tels que le soutien au commerce intra-africain, l'accompagnement et le financement des projets énergétiques, la commercialisation des produits africains (hydrocarbures, engrais et produits miniers comme le phosphate) et le soutien aux projets d'intégration régionale. Il a également été question de la coopération avec le groupe Sonatrach et des projets de développement de l'industrie énergétique et minière en Afrique, ajoute le communiqué. A cette occasion, le ministre d'Etat a présenté un exposé exhaustif sur les différents programmes de développement supervisés par le secteur, notamment dans les domaines du développement, de l'exploitation et de la transformation des hydrocarbures, du transport et de la distribution de l'électricité, de la valorisation des ressources minérales, du développement des projets miniers et des énergies renouvelables. Les projets de dessalement de l'eau de mer et d'intercon-

nexion électrique régionale entre l'Algérie et d'autres pays africains ont également été évoqués. Dans ce contexte, M. Arkab a mis en avant l'importance de renforcer la coopération intra-africaine en matière d'énergie durable, de développement des capacités de production et d'interconnexion électrique, réaffirmant l'engagement de l'Algérie à soutenir le processus d'intégration africaine et à participer activement aux initiatives communes de développement, telles que les projets d'interconnexion électrique et le projet du gazoduc transsaharien, au vu de leurs bienfaits économiques pour les pays traversés et les pays limitrophes. A cette occasion, M. Oramah a salué le rôle majeur de l'Algérie en faveur de l'intégration africaine, soulignant l'importance de la commercialisation et de la transformation des produits africains localement, afin de créer une valeur ajoutée au sein du continent. Affirmant qu'Afreximbank était prête à soutenir les projets de développement dans les domaines de l'énergie, de l'agriculture et des industries de transformation, M. Oramah a mis en avant l'importance stratégique du TSGP dans la sécurisation de l'approvisionnement et dans le renforcement du développement dans la région.

BECHAR

Necessit d'accélération des travaux du complexe sportif

L'entreprise en charge du projet sommée d'accélérer le rythme des travaux. Ce projet imposant, qui s'étale sur une superficie de 40 hectares, implanté à sept (7) km au nord-ouest de Bechar, et à quatre (4) km de son aéroport "Boudghene Ben Ali Lotfi", fait partie des grands projets dont a bénéficié la région, dans le cadre de la modernisation de ses infrastructures sportives.

L'entreprise réalisatrice du projet d'engorgement du complexe sportif de Bechar a été appelée à accélérer le rythme des travaux de concrétisation de ce projet sportif dont le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a posé la première pierre en avril dernier, a-t-on appris, mercredi, des services de la wilaya. Lors de leur récente visite au site des chantiers de ce projet, le wali de Bechar Ahmed Ben Youcef et le représentant du ministère de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, principal maître de l'ouvrage, Abdelhamid Bourouma, ont appelé l'entreprise réalisatrice à intensifier le rythme des travaux de cette importante infrastructure sportive dont le taux d'avancement est estimé actuellement à 20 pour cent, a-t-on précisé. Le wali de Bechar et son hôte, en compagnie des responsables locaux des secteurs concernés et ceux de l'entreprise réalisatrice, ont au cours de cette visite, inspecté les différentes parties et segments du projet en cours de réalisation, et ce, en application des instructions des autorités centrales du pays portant sur la nécessité d'accélérer la cadence des travaux de ce



complexe sportif, pour qui l'état a mobilisé toutes les ressources nécessaires afin de permettre sa réception dans les délais fixés à savoir 36 mois, a-t-on expliqué. Ce projet imposant, qui s'étale sur une superficie de 40 hectares, implanté à sept (7) km au nord-ouest de

Bechar, et à quatre (4) km de son aéroport "Boudghene Ben Ali Lotfi", fait partie des grands projets dont a bénéficié la région, dans le cadre de la modernisation de ses infrastructures sportives. D'un coût global de 33 milliards de DA, il sera doté d'un stade couvert d'une capacité d'accueil de 25.000 places dont 2.000 pour VIP, 200 autres pour les médias, 80 places pour personnes aux besoins spécifiques et 22.700 places pour le

public, le tout conçu selon les standards internationaux. En plus de son stade, ce futur complexe sportif multifonctionnel, comprend aussi une salle omnisports, avec une capacité d'accueil de 400 places, une piscine semi-olympique, d'un stade d'athlétisme pouvant accueillir 6.500 spectateurs et d'un parking pour automobiles de huit (8) hectares.

BLIDA

Curage de plus de 4000 mètres linéaires d'oueds

La direction des ressources en eau de la wilaya de Blida a procédé, depuis le mois de juillet dernier, au curage de plus de 4000 mètres linéaires d'oueds, dans le cadre d'une campagne préventive destinée à limiter les risques liés aux pluies saisonnières, a-t-on appris, mercredi, auprès de cette institution. Menée en coordination avec plusieurs autres secteurs, cette campagne a touché, à ce jour, l'Oued Beni Azza (600 m), l'Oued Merad à Ouled Yaïch (500 m), l'Oued Makhoul à Ben Khelil (1 000 m), l'Oued Mimoun à Boufarik (500 m), l'Oued El-Bour à Meftah (200 m), ainsi qu'un canal d'évacuation des eaux pluviales à Oued Khadra (200 m), a indiqué le directeur du secteur, Abdelkrim Allouche. A cela s'ajoute le nettoyage de 500 mètres du réseau de drainage des eaux pluviales en vue de protéger la station électrique de Meftah contre les risques d'inondation. Le responsable a souligné que cette opération, qui a mobilisé tous les moyens humains et matériels nécessaires, se poursuit toujours et concernera, dans les prochains jours, l'Oued de Sefsaf à Meftah, l'Oued Ghroua et l'Oued Guerguour à El-Affroun, l'Oued Hamoul à Bougara, l'Oued Kheddama à Chebli, ainsi que l'Oued El-Bay à Bouarfa. Parallèlement, l'unité de wilaya de l'Office national d'assainissement (ONA) s'attèle, dans le cadre de cette campagne préventive, au nettoyage d'une moyenne de 10 km de ravins et de 120 avaloirs par mois. L'établissement public « Mitidja Hadaik » assure pour sa part le curage de plus de 700 avaloirs par mois, en milieu urbain, au moment où la direction des travaux publics veille au nettoyage des entrées et sorties des ouvrages d'art situés le long des routes nationales et de wilaya. Ces opérations visent à réduire les risques d'inondation ou de glissement de terrain susceptibles d'être provoqués par les pluies saisonnières, selon M. Allouche.

MASCARA

26 nouveaux établissements attendus à la rentrée scolaire



Le secteur de l'éducation de la wilaya de Mascara sera renforcé, à l'occasion de la rentrée scolaire 2025-2026, par la réception de 26 nouveaux établissements scolaires, a-t-on appris, mercredi, auprès des services de la wilaya. Il s'agit de 18 groupes scolaires répartis à travers plusieurs communes de six collèges d'enseignement moyen (CEM), d'une capacité d'accueil variant entre 500 et 700 places pédagogiques, implantés dans les communes de Mascara (deux CEM), Sig, Sidi Kada, Ghriess et El-Alaïmia, ainsi que de deux lycées de 1 000 places pédagogiques chacun, dans les communes de Beniane et Tighennif, selon la même source. Il est également prévu, pour cette rentrée, la réception de 12 classes d'extension dans les cycles primaire et secondaire au profit de plusieurs communes de la wilaya, ainsi que deux demi-pensionnats rattachés aux lycées des communes d'Aouf et Oued El Abtal. Par ailleurs, les travaux de réalisation d'un groupe scolaire et d'un collège d'une capacité de 700 places pédagogiques seront lancés prochainement dans la commune de Sig, en plus d'un lycée de 1 000 places pédagogiques prévu dans le nouveau pôle urbain « Degagera » de la commune de Matmor, a-t-on indiqué. Pour rappel, le secteur de l'éducation de la wilaya de Mascara s'est renforcé, l'an dernier, avec la réception de 11 établissements scolaires répartis sur les trois paliers d'enseignement.

SOUK AHRAS

02 nouveaux projets d'évacuation des eaux pluviales

Deux nouveaux projets destinés à améliorer l'évacuation des eaux pluviales et des eaux usées seront prochainement réceptionnés dans les communes de Bir Bouhouche et de Kheddara (Souk Ahras), en prévision des perturbations météorologiques saisonnières et des risques d'inondation, a-t-on appris, mercredi, auprès de la direction des ressources en eau. Le chef du service de l'assainissement et de la prévention des inondations au sein de cette direction, Mohamed Gabsi, a précisé que ces deux projets financés à hauteur de 270 millions de dinars, en cours de réalisation dans le cadre des programmes sectoriels de l'exercice 2024, accusent des taux d'avancement de » 90 à 95 pour cent « . Le même responsable a ajouté que le pro-



jet est lié à l'achèvement d'un réseau d'évacuation des eaux pluviales dans la commune de Bir Bouhouche, long de 5 km, où les conduites principales et secondaires ont été » prolongées » en plus de la réalisation de plusieurs points de collecte

entre l'entrée et la sortie de la ville. Le projet comprend également la réalisation de 130 nouveaux avaloirs dans différents quartiers du chef-lieu de la commune. En parallèle, un projet est en cours de concrétisation dans la commune de Kheddara pour drainer les eaux pluviales et les eaux usées au moyen de l'extension du réseau de conduites en ciment armé sur 4,5 km, ainsi que pour renforcer les ouvrages de stabilisation des sols et de sécurisation des installations du centre-ville par le creusement de tracés d'acheminement des eaux sur 500 mètres. Cent-vingt (120) avaloirs seront également réalisés en tenant compte de l'extension urbaine pour assurer la sécurité des citoyens, a conclu la même source. Souk Ahras

CONSÉQUENCE DE LA MALBOUFFE

Un enfant sur dix dans le monde est obèse

La prévalence de l'obésité infantile a bondi touchant 188 millions d'adolescents et d'enfants dans le monde dans un contexte d'exposition généralisée au marketing des aliments ultratransformés. C'est ce que souligne l'Unicef dans un nouveau rapport, intitulé *Alimenter les profits : Comment les environnements alimentaires compromettent l'avenir des enfants. D'ici à 2035, l'impact économique mondial du surpoids et de l'obésité devrait dépasser les 4 000 milliards de dollars par an.*



L'obésité a pris des proportions alarmantes ces dernières années chez les enfants et les adolescents, matraqués par la publicité pour la malbouffe. C'est le signal d'alarme lancé mardi 9 septembre par l'Unicef dans un nouveau rapport intitulé, « Alimenter les profits : Comment les environnements alimentaires compromettent l'avenir des enfants ». Selon l'agence onusienne, le phénomène devient même cette année la première forme de malnutrition chez les 5-19 ans dans le monde, devant la sous-alimentation. Face à la hausse de l'obésité infantile, l'Unicef dénonce l'influence massive de la publicité et l'essor des aliments ultratransformés à travers le monde. « L'obésité est un problème de plus en plus préoccupant qui peut avoir des répercussions sur la santé et le développement des enfants », alerte la patronne de l'organisation, Catherine Russell. Selon des données récoltées dans 190 pays, le surpoids est monté en flèche : le nombre des 5-19 ans touchés a

doublé entre 2000 et 2022 (194 millions à 391 millions). La hausse est encore plus marquée pour l'obésité, forme la plus grave de surpoids associée à des désordres métaboliques, comme le diabète, et à certains cancers, et parfois accompagnée d'une faible estime de soi, d'anxiété et de dépression. Ainsi, en 2022, 8 % des 5-19 ans dans le monde (163 millions) souffraient d'obésité, contre 3 % en 2000. Sur la base des deux tendances inverses, l'Unicef estime que « 2025 marque un tournant historique » : « Pour la première fois, la prévalence mondiale de l'obésité chez les enfants et adolescents en âge scolaire dépasse celle de l'insuffisance pondérale (9,4 %, contre 9,2 %). » Ainsi, 188 millions d'enfants et adolescents âgés de 5 à 19 ans vivent avec cette maladie chronique, selon ces projections. Premier facteur mis en cause par l'Unicef, un environnement toxique créé par l'industrie des aliments ultratransformés et ses « pratiques commerciales contraires à l'éthique » destinées à faire

des profits. De plus en plus présents dans les supermarchés et les écoles, ces derniers ont été récemment associés à des risques sanitaires importants comme « la mortalité, le cancer et les problèmes de santé mentale, respiratoire, cardiovasculaire, gastro-intestinale et métabolique », alerte une étude sur le sujet publiée en 2024. De plus, l'obésité chez les enfants est liée à un risque accru de développer des maladies cardiovasculaires, un diabète de type 2 ou encore certains types de cancer à l'âge adulte. D'ici à 2035, l'impact économique mondial du surpoids et de l'obésité devrait dépasser les 4 000 milliards de dollars par an. L'Unicef appelle notamment les gouvernements à des mesures contraignantes, comme des restrictions publicitaires, des taxes sur les boissons sucrées et aliments néfastes, un meilleur étiquetage diététique ou des politiques pour réorienter le système agroalimentaire vers la production de produits frais.

A.B

BAISSE DE L'AIDE INTERNATIONALE

Le Fonds mondial craint une augmentation des décès dus au Paludisme

Les décès dus au paludisme risquent d'augmenter cette année en raison de la baisse de l'aide internationale, averti mercredi le chef du Fonds mondial, un partenariat public-privé pour lutter contre les grandes maladies infectieuses. « En ce qui concerne le paludisme, il y a eu un impact significatif » sur « le financement de tous les outils-clés » dans la lutte contre la transmission, a déclaré le directeur du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, Peter Sands, lors de la présentation aux journalistes du

rapport annuel de l'organisation. « Les manques de fonds existaient déjà mais ils se sont aggravés », a-t-il dit, soulignant que le paludisme progresse rapidement quand les circonstances évoluent. L'Afrique est le continent le plus touché par le paludisme. Les progrès dans la lutte contre la maladie patinent déjà depuis quelques années en raison notamment du changement climatique, de la multiplication des conflits, de la résistance aux médicaments et aux insecticides et du manque de financements. Le paludisme, une

maladie qui est transmise à l'être humain par les piqûres de certains types de moustiques, fait environ 600.000 morts par an, et la plupart des décès sont des enfants de moins de cinq ans ou des femmes enceintes. Les chiffres pour 2025 ne sont pas encore disponibles mais M. Sands s'attend à « une augmentation du nombre d'enfants mourant du paludisme cette année, en partie à cause des réductions de financement ». Selon le responsable, une analyse faite par l'organisation « Roll Back Malaria », un partenaire du Fonds

mondial dans la lutte contre le paludisme, suggère qu'il pourrait y avoir « plus de 100.000 décès supplémentaires cette année ». Il redoute aussi les effets à plus long terme sur la recherche. Le Fonds mondial, dont les cycles de reconstitution des ressources se font tous les trois ans, espère obtenir 18 milliards de dollars d'ici fin novembre pour la prochaine période. Cela permettrait « de sauver jusqu'à 23 millions de vies durant la période 2027-2029 », a affirmé l'organisation dans un communiqué.

CHU DE TLEMCCEN
Reprise des opérations d'implants cochléaires pour enfants

Les opérations d'implant cochléaire pour enfants ont repris, mercredi, au service d'oto-rhino-laryngologie (ORL) du Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Tlemcen, après plusieurs années d'arrêt, en présence des autorités de la wilaya. Lors de cette première journée, deux enfants âgés de 3 et 4 ans, originaires de deux wilayas voisines, ont bénéficié de cette intervention chirurgicale supervisée par l'équipe médicale du service. L'opération, qui dure plusieurs heures, vise à leur permettre de recouvrer progressivement l'audition, de vérifier l'efficacité des implants posés, de leur assurer un accompagnement psychologique et de faciliter leur intégration ultérieure dans le cycle primaire, a indiqué à la presse la professeure Nesrine Mehtari, cheffe du service ORL du CHU de Tlemcen. La responsable a précisé que les équipements nécessaires à ces interventions ont été fournis par la Pharmacie centrale des hôpitaux, permettant la réalisation de 40 opérations au profit d'enfants inscrits depuis plusieurs années sur une liste d'attente, en attendant le renforcement du service par de nouveaux équipements de la part de la direction locale de la Santé. Ces équipements permettront d'effectuer 20 autres opérations similaires, a-t-elle ajouté, notant que plus de 100 enfants inscrits sur la liste d'attente bénéficieront de l'opération dès la réception du matériel restant, dont le coût est « très élevé ». Mme Mehtari a souligné que l'implant cochléaire comprend plusieurs étapes, dont un diagnostic précis chez les enfants, qui doivent être opérés avant l'âge de 5 ans pour garantir de bons résultats, des analyses médicales, ainsi qu'une évaluation psychologique réalisée par des spécialistes, avant l'acte chirurgical, faisant observer qu'un suivi est ensuite assuré par des orthophonistes. De son côté, le wali Youcef Bechlaoui a affirmé qu'« en coordination avec le ministère de la Santé et certaines institutions publiques, les équipements nécessaires seront fournis, avec l'allocation, en 2026, d'un budget spécial pour la continuité de ce type d'opérations au profit des enfants malentendants ». Il est à rappeler que le service ORL du CHU de Tlemcen a déjà réalisé 380 implantations cochléaires au profit d'enfants.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'OMPI lance une formation d'enseignement à distance ouverte aux Algériens

Un programme de formation à distance, ouvert aux Algériens, aux bases de la propriété intellectuelle a été lancé par l'Académie de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), a indiqué jeudi, un communiqué de l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA). Ce programme gratuit destiné à l'Afrique, administré par le Bureau de l'OMPI en Algérie, est une formation d'enseigne-

ment à distance qui vise à « initier les participants aux bases de la propriété intellectuelle » grâce à des cours dispensés en ligne par des formateurs expérimentés, précise l'ONDA dans un communiqué. Le programme de formation comprend 13 modules en rapport notamment avec la propriété intellectuelle, le droit d'auteur et droits voisins, les dessins et modèles industriels, les brevets, les traités de l'OMPI ainsi que les savoirs traditionnels et

les ressources génétiques. A l'issue de la formation, un certificat « officiel » sera délivré aux participants ayant réussi l'examen final, selon la même source. Ouvertes jusqu'au 20 septembre prochain, les inscriptions devront s'effectuer en ligne à l'adresse: algeria.office@wipo.int Prévues du 9 octobre au 1er décembre 2025, la formation est proposée en trois langues (Arabe, Français et Anglais).

NÉPAL Retour au calme

Première femme à occuper ce poste au Népal, l'ex-plus haute magistrate du pays a prêté serment vendredi soir devant le président Ramchandra Paudel. "Félicitations! Je vous souhaite le succès, ainsi qu'au pays", lui a-t-il lancé devant les caméras de la télévision nationale. Sitôt Mme Karki en place, le chef de l'Etat a ordonné sur sa recommandation la dissolution du Parlement et fixé la date des élections législatives le 5 mars 2026, a annoncé son porte-parole, Kiran Pokharel. La dissolution du Parlement figurait au premier rang des exigences des jeunes manifestants qui ont pris la tête de la contestation sous la bannière de la "Génération Z". La nomination de Sushila Karki, une magistrate réputée pour son indépendance, intervient après deux jours de tractations intenses organisées autour du chef d'état-major de l'armée, le général Ashok Raj Sigdel. Le Népal a connu cette semaine des troubles meurtriers, ayant fait au moins 51 morts, dont 21 manifestants et 3 policiers, a déclaré un porte-parole de la police, Binod Ghimire. « Environ 13.500 détenus se sont échappés. Certains ont été repris, 12.533 sont toujours en cavale », a poursuivi M. Ghimire. Les émeutes ont

L'ancienne cheffe de la Cour suprême du Népal, Sushila Karki, 73 ans, est devenue vendredi Première ministre d'un gouvernement provisoire chargé, après les émeutes enregistrées la semaine dernière, d'assurer la transition jusqu'à des élections fixées en mars prochain.



commencé lorsque la police a réprimé des manifestations dénonçant le blocage des réseaux sociaux et la corruption des élites. Malgré le rétablissement des réseaux sociaux, ainsi que la promesse d'une enquête sur les violences policières et le départ de M. Oli, des manifestants ont mis à sac mardi de nombreux bâtiments publics, résidences de dirigeants et autres

symboles du pouvoir. Dans le cadre de la transition, la nouvelle Première ministre a pour mandat "d'organiser des élections à la Chambre des représentants dans les six mois", a précisé le secrétaire général de la présidence, Dipak Kaphle. Le Népal a commencé à assouplir les restrictions samedi, alors que l'administration intérimaire, dirigée par l'ancienne juge en

chef Sushila Karki au poste de Première ministre, prenait ses fonctions dans le pays himalayen. Le couvre-feu et les interdictions ont été levés dans la capitale, Katmandou, mais certaines zones sensibles restent interdites d'accès. Le couvre-feu avait été imposé après que des manifestations généralisées en début de semaine aient dégénéré en violences.

Chine-Indonésie

Les banques centrales de Chine et d'Indonésie ont lancé officiellement un cadre de règlement en monnaies nationales pour les transactions bilatérales, ont rapporté vendredi des médias locaux. Ce nouveau cadre, lancé jeudi, repose sur un protocole d'accord signé cette année au mois de mai, qui a amélioré le cadre de coopération précédant en élargissant la portée des règlements en monnaie locale à tous les postes de la balance des paiements. Les gouverneurs des deux banques centrales ont annoncé également le lancement d'un essai

bilatéral du projet d'interconnexion transfrontalière des codes QR entre la Chine et l'Indonésie, qui permettra de faire des transactions en monnaies nationales. Ce projet devrait être complètement opérationnel d'ici 2025. « La mise en place du cadre de règlement en monnaie locale pour les transactions bilatérales et de l'interconnexion des paiements transfrontaliers via codes QR sont deux réalisations importantes de la coopération financière entre la Chine et l'Indonésie », a déclaré Pan Gongsheng, gouverneur de la Banque populaire de

Chine (People's Bank of China, PBOC). Les deux banques centrales doivent continuer à approfondir leur coopération dans des domaines tels que la connexion des systèmes de paiement, l'utilisation des monnaies locales et les monnaies numériques, a-t-il poursuivi. Les deux banques mettront également en place un mécanisme de travail conjoint afin d'institutionnaliser davantage la coopération bilatérale et de promouvoir une coopération financière plus approfondie et plus solide, selon la PBOC.

Transactions bilatérales en monnaies nationales

RDC

Plus de 100 morts dans un naufrage

Au moins 107 personnes ont trouvé la mort et 146 autres sont portées disparues après le chavirement d'une baleinière survenu jeudi dans le nord-ouest de la République démocratique du Congo (RDC), ont rapporté les médias locaux dans un nouveau bilan. Selon les médias locaux citant les sources officielles, l'accident a eu lieu sur le fleuve Congo, à environ 122 km de Mbandaka, chef-lieu de la province de l'Equateur. D'après les mêmes sources, 209 passagers ont pu être secourus, dont plusieurs blessés. Toutes les marchandises transportées à bord ont été détruites par les flammes. Les accidents fluviaux restent fréquents en RDC en raison du non-respect des normes de sécurité et de la vétusté des embarcations. Au moins 100 personnes ont été tuées lors d'un autre naufrage d'une pirogue motorisée survenu mercredi soir au niveau du territoire de Basankusu, également situé dans la province de l'Equateur, selon les sources locales.

RUSSIE

Un séisme de magnitude 7,4

Un séisme de magnitude 7,4 a frappé l'Extrême-Orient russe à 6h37, heure locale, samedi (02 h 37 GMT), selon l'Institut d'études géologiques des États-Unis (USGS). L'institut a indiqué que l'épicentre de la secousse se situait au large de la ville de Petropavlovsk-Kamchatski, centre administratif du kraï du Kamtchatka, en Russie, à une profondeur de 39,5 km. Le Centre d'alerte aux tsunamis

du Pacifique des États-Unis a signalé que des vagues « dangereuses » étaient possibles le long des côtes situées dans un rayon de 300 km autour de l'épicentre. Petropavlovsk-Kamchatski abrite la base sous-marine Rybachiy de la marine russe et la base aérienne Yelizovo des forces aériennes. Aucun dégât ni aucune victime n'ont été signalés. Les autorités russes ont émis une alerte au tsunami le

long de la côte du Kamtchatka, plaçant les services en état d'alerte et exhortant les habitants à éviter les zones exposées comme les plages. Le 30 juillet, un séisme de magnitude 8,8, le plus puissant jamais enregistré dans la péninsule, avait été observé et les scientifiques russes avaient recensé plus de 100 répliques de magnitude supérieure à 5,0 après la secousse principale.

SOUDAN

Mise en garde chinoise contre les sanctions abusives

Le représentant permanent adjoint de la Chine auprès des Nations Unies, Sun Lei, a mis en garde vendredi contre l'abus des sanctions contre le Soudan après l'adoption par le Conseil de sécurité d'une résolution visant à renouveler le régime de sanctions pour un an. Dans une explication de vote après l'adoption de la résolution, il a estimé que les sanctions étaient un moyen plutôt qu'une fin et qu'il ne fallait pas en abuser comme d'un outil politique d'ingérence et de pression. La priorité actuelle est de parvenir à un cessez-le-feu dès que possible, d'atténuer la situation humanitaire et de faire progresser le processus politique, a dit Sun. Il a appelé la communauté internationale à préserver sérieusement la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale du Soudan et à soutenir les efforts de médiation menés par les Nations Unies et l'Union africaine pour aider le Soudan à rétablir rapidement la paix et la stabilité. Notant que la Chine a voté en faveur du projet de résolution, le diplomate a relevé que le conflit en cours au Soudan avait entraîné une hausse du nombre de victimes civiles et une crise humanitaire de plus en plus grave. La décision du Conseil de renouveler les sanctions relatives à la région soudanaise du Darfour contribuera à endiguer l'afflux d'armes dans la zone de guerre, à empêcher l'intensification du conflit et à réduire les dommages causés aux civils, a reconnu M. Geng. « Nous espérons que les Etats membres (de l'ONU) se conformeront sincèrement aux dispositions de cette résolution et mettront effectivement en œuvre les mesures pertinentes », a-t-il conclu.

BRÉSIL

Bolsonaro condamné à 27 ans de prison

L'ancien chef de l'Etat brésilien Jair Bolsonaro a été condamné jeudi à 27 ans de prison pour tentative de coup d'Etat à l'issue d'un procès historique. Par quatre voix contre une, la Cour suprême a déclaré coupable l'ex-président brésilien (2019-2022), 70 ans, le condamnant à 27 ans et trois mois de prison. Il a été reconnu chef d'une « organisation criminelle » ayant conspiré pour assurer son « maintien autoritaire au pouvoir » après sa défaite face au président de gauche actuel, Luiz Inacio Lula da Silva, lors de l'élection de 2022. Inéligible jusqu'en 2030 et assigné à résidence à Brasilia depuis début août pour des soupçons d'entrave à son procès, M. Bolsonaro n'était pas présent aux audiences, pour motif de santé selon sa défense. M. Bolsonaro était jugé avec sept anciens proches collaborateurs, dont plusieurs ex-ministres et généraux. La défense de l'ancien président devrait aussi déposer des recours, inspirée par le seul juge ayant voté pour l'acquiescement, Luiz Fux, qui a évoqué un manque de preuves.

LIGUE 1 MOBILIS / 4^E JOURNÉE

Le MCO rejoint le sommet

Le Mouloudia d'Alger a confirmé son statut de champion en titre en allant s'imposer sur le terrain de l'Olympique Akbou (1-0), leader avant cette journée, vendredi soir à Béjaïa, dans ce qui peut être considéré comme l'affiche de la journée, surtout que les Akbouciens étaient imbattables en trois journées.

Marouane A.

Ce succès, acquis grâce à un but rapide de Réda Helaïmia dès la 8e minute, permet au Doyen de se relancer et de grimper au milieu du tableau, tout en comptant deux matchs en retard à disputer, ce qui lui donne une grande chance de remonter le classement et se relancer pour un troisième titre d'affilée. Malgré les nombreuses occasions de part et d'autre, le score n'a pas évolué, et les Vert et Rouge repartent avec trois points précieux, ce qui est de bons augures pour la suite du parcours. L'OA, de son côté, reste en tête du classement mais voit son avance fondre, étant désormais rejoint par le MB Rouisset (7 points chacun). Les gars de la Vallée de la Soummam ratent le coche dans le deuxième gros test de la saison après le match face à la JSK qu'ils avaient pourtant bien négocié. Pour le coach de l'OA, Lotfi Amrouche, qui n'a pas pris sa revanche sur son ancien club, son groupe était loin de la concentration qu'il fallait montrer dans ce genre de match. A Oran, le MC Oran a réalisé une excel-



lente opération en s'imposant face à la JS Kabylie (2-0), dans une empoignade qui a tenu toutes ses promesses.

LES HAMRAOUA ASSOMMENT LA JSK

Après une première mi-temps plutôt équilibrée, les Hamraoua ont repris les choses en main, ce qui leur a permis d'ouvrir le score dès le début de la seconde période grâce à Aoudjane (53'), avant que Boukholda ne scelle la victoire sur penalty à la 89e minute. C'était un véri-

table coup de massue qui s'était abattu sur les Kabyles, surtout que ce but est venu à un moment où l'équipe commençait à retrouver ses marques et se créait de nombreuses occasions de scorer. Avec ce succès, le MCO devient co-leader avec l'OA et le MBR, alors que la JSK stagne à la 13e place avec seulement deux points, mais un match en retard. Dans l'après-midi, l'ES Ben Aknoun a signé sa première victoire de la saison en disposant du Paradou AC (1-0)

dans le derby algérois. Saâd a marqué l'unique but de la rencontre à la 21e minute. L'ESBA remonte ainsi en milieu de tableau avec quatre points, tandis que le PAC, lanterne rouge avec un seul point, traverse une période compliquée. Fait insolite : les deux clubs sont dirigés par deux anciens capitaines de l'USMA, Mounir Zeghdoud et Billel Dziri, le premier ayant pris l'avantage sur son ancien coéquipier.

M.A.

ARABIE SAOUDITE AOUAR ET BENDEBKA BUTEURS

Plutôt intéressant avec la sélection, Houssein Aouar semble décidé à réaliser une belle saison après un exercice 2024/2025 en dent de scie. Il a ouvert le score aujourd'hui pour Al Ittihad face à Al Fateh de Sofiane Bendebka très en vue. Houssein Aouar qui a joué plus bas que d'habitude, a ouvert le score à la 22e minute, en accélérant dans la zone préférentielle, entre les deux lignes défensives adverses puis d'un petit crochet élimine son vis à vis avant de marquer. Par la suite Al Fateh va égaliser par Vargas (33e), avant qu'un doublé de Bergwijn ne permette à Al Ittihad de faire le break à la mi-temps, 3-1. Par la suite les deux équipes se retrouvent à 10 avec les expulsions de Batna pour Al Fateh et le gardien Rajkovic pour Al Ittihad. Le gardien remplaçant va charger Bendebka dans la surface, penalty siffle l'arbitre et l'algérien le transformer tout en finesse ! (69e). A 3-2, Al Fateh va pousser, Bendebka tente des tirs de loin mais sur une erreur d'un défenseur, Shanqeeti ajoute le dernier but d'Al Ittihad qui s'impose 4-2.

O MARSEILLE AMINE GOURI BLESSÉ

L'Olympique de Marseille a connu une soirée contrastée lors de la quatrième journée de Ligue 1 face au FC Lorient. Si les Phocéens ont largement dominé les débats grâce à une entame de match idéale et trois buts signés Mason Greenwood, Benjamin Pavard et Angel Gomes, la rencontre a pris une tournure moins réjouissante avec la blessure d'Amine Gouri. L'attaquant international algérien, titularisé à la pointe de l'attaque olympienne, a dû quitter prématurément ses coéquipiers en toute fin de première période. Vers la 43e minute, sur une phase défensive des Merlus, Bamo Méité est intervenu avec vigueur pour dégager le ballon. Dans son geste, le défenseur lorientais a involontairement heurté le visage de Gouri avec son genou. Le choc, violent, a immédiatement nécessité l'intervention du staff médical. Allongé quelques instants sur la pelouse du vélodrome, l'ancien Niçois a tenté de reprendre ses esprits mais, visiblement touché, il a été contraint de céder sa place. Le public marseillais, conscient de l'importance de Gouri dans le projet du club, a salué son attaquant par une ovation au moment de sa sortie. Cette blessure suscite déjà une certaine inquiétude du côté de l'OM, alors que Gouri cherche à enchaîner les performances et à s'imposer comme un élément clé de l'effectif de Roberto De Zerbi. D'autant plus qu'un choc très important face au Real Madrid se jouera ce mardi 16 septembre, pour le compte de la première journée de Ligue des Champions. Si la soirée reste positive sur le plan sportif avec une victoire qui ne souffre d'aucune contestation, la situation de Gouri constitue désormais le principal sujet d'attention pour les dirigeants et les supporters olympiens.

CAN-2025 U19 DE HANDBALL FÉMININ À ORAN L'EN À LA 5^{ÈME} PLACE

La sélection nationale algérienne de handball féminine U19 a terminé à la 5e place du Championnat d'Afrique des nations de cette catégorie, suite à sa victoire en match de classement, devant la Côte d'Ivoire sur le score de 28-21, disputé vendredi, au Palais des sports Hamou-Boutléis d'Oran. Versée dans la poule "B" lors du premier tour de cette compétition, la sélection nationale a manqué la qualification pour les demi-finales, terminant à la 3e place du groupe avec deux victoires et deux défaites.

FORMATION DES ENTRAINEURS Le 1er module de licence CAF A achevé

Le premier module de la formation en vue de l'obtention de la licence CAF A, inscrite au programme 2025-2026 et destinée au troisième groupe de stagiaires, s'est achevé, jeudi au Centre de regroupement et de préparation de l'élite sportive de Fouka (Tipaza), a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF). Présidée par le Directeur Technique National, Ali Moucer, la cérémonie de clôture a été marquée par la remise d'attestations de participation aux candidats. Durant cinq jours, 25 participants ont suivi la formation de ce premier module articulé autour d'un programme combinant enseignement théorique et ateliers pratiques, et animé par des formateurs de la FAF et des instructeurs affiliés à la CAF.

Watford FC Yasser Larouci rejoint Kifisia FC (Grèce)

Le mercato estival a fermé ses portes en Europe, mais certains mouvements se poursuivent dans des championnats encore ouverts. C'est le cas de Yasser Larouci, latéral gauche de Troyes et international algérien, qui rejoint officiellement le Kifisia FC en Grèce sous la forme d'un prêt d'une saison, sans option d'achat. Agé de 24 ans, l'international algérien sort d'un passage remarqué à Watford - même s'il n'a pas été gardé par le club -, où il a disputé 42 rencontres de Championship, pour trois passes décisives. Avant cela, il avait déjà

connu une expérience en Premier League avec Sheffield United (2023-2024). Malgré cette accumulation de minutes de jeu à l'étranger, Larouci ne parvient pas à s'imposer durablement dans la hiérarchie de l'ESTAC, d'autant plus que le club évolue en seconde division. C'est donc en Super League grecque qu'il va tenter de se relancer, avec Kifisia, promu cette saison en première division. Pour le club, cette arrivée est un renfort d'expérience dans la quête du maintien, tandis que pour le joueur, il s'agit d'une opportunité de relancer une carrière

marquée par des prêts successifs. A travers un message sur ses réseaux sociaux, Larouci a tenu à exprimer sa gratitude : «Je tiens simplement à remercier le Kifisia FC de m'offrir l'opportunité de poursuivre mon développement en Super League grecque. J'ai été accueilli chaleureusement et je travaillerai dur chaque jour durant ce prêt pour apporter du succès au club. Ce championnat comporte de grandes affiches et j'ai hâte d'ajouter cette expérience à celles vécues en Ligue 1, en Premier League et en Championship.»

Championnat arabe des clubs féminins de basket-ball (3^e journée)

Le GS Cosider dispose d'Al Fatat SC

Le club de basket-ball algérien du GS Cosider s'est imposé devant la formation koweïtienne d'Al Fatat SC sur le score de 87 à 77 (mi-temps : 47-43), en match comptant pour la troisième journée du Championnat arabe des clubs féminins (10-19 septembre), disputé vendredi à Al-Madinah Al-Munawarah en Arabie Saoudite. Les scores des quart-temps ont été comme suit : 21-28, 26-15, 17-14, 23-20. C'est la deuxième victoire du GS Cosider dans le tournoi, après celle obtenue lors de la première journée devant la formation bahreïne d'Al Hala sur le score de 76 à 74. En ouverture de cette troisième journée de compétition, les Jordaniennes de Chabab Al Fahis ont battu les Emiraties de Sharjah sur le score de 107 à 78, alors que le troisième match prévu ce vendredi (17h00, heures algériennes) mettra aux prises les Saoudiennes d'Al-Ula aux Bahreïnes d'Al Hala. Lors de la quatrième journée, prévue dimanche, les Algériennes du GSC défieront les Koweïtiennes d'Al Karine (13h00), avant d'enchaîner, respectivement, face aux Emiraties de Sharjah, le lundi 15 septembre (17h00), puis les Saoudiennes d'Al-Ula, le mardi 16 septembre (17h00), et les Jordaniennes de Chabab Al Fahis, le jeudi 18 septembre (15h00).

L'UEFA : Cause de polémiques, le protocole médical à l'étude

C'est une décision qui devrait convenir à tout le monde. Comme expliqué par L'Equipe, l'UEFA a évoqué jeudi lors de son comité exécutif à Tirana, le sujet du protocole médical entre les sélections et les clubs. L'instance européenne souhaite renforcer les normes médicales pour aider les joueurs, tout en adoptant une "meilleure coordination" entre les équipes nationales et les clubs. Autour de la table lors de ce comité exécutif, Nasser Al-Khelaifi était présent en tant que président de l'ECA et Philippe Diallo était aussi présent en tant que membre du COMEX de l'UEFA, quelques jours seulement après la brouille au sujet des blessures des Parisiens Ousmane Dembélé et Désiré Doué avec l'équipe de France. Pour rappel, le PSG a exprimé sa colère après avoir averti le staff tricolore de la mauvaise condi-

tion physique de ses deux attaquants, sortis blessés face à l'Ukraine (0-2) et absents plusieurs semaines. Même s'il dit avoir compris la réaction du PSG, le sélectionneur des Bleus avait défendu ses choix: "Certains clubs donnent plus ou moins d'informations. On a toujours fait les choses avec beaucoup de sérieux et de professionnalisme. Je ne suis pas là pour prendre des risques. A partir du moment où le joueur est sur le terrain, le risque zéro n'existe pas. Le ressenti du joueur est très important pour moi", avait réagi DD au micro de Téléfoot. Même si l'UEFA a un rôle à jouer au niveau européen notamment pour améliorer le dialogue, les règles qui dictent les relations entre les clubs et les sélections nationales dépendent surtout de la FIFA, au niveau mondial.

FC Chelsea : Emegha chez les Blues en 2026

Les liens sont toujours aussi étroits. Comme annoncé par le club anglais vendredi 12 septembre, Chelsea et Strasbourg, tous les deux détenus par le même propriétaire, le consortium BluCo, ont trouvé un accord pour le transfert d'Emanuel Emegha (22 ans). L'attaquant néerlandais rejoindra les rangs de Chelsea "en 2026", selon le communiqué des Blues. Si le vainqueur de la Coupe du monde des clubs ne précise pas si le Strasbourgeois débarquera en janvier ou à l'été 2026, le Daily Mail assure que l'arrivée est prévue à l'intersaison prochaine. Le montant de la transaction n'a pas filtré. Recruté par Strasbourg à Sturm Graz en juillet 2023, Emegha a explosé la saison dernière en Alsace. En 27 matchs de Ligue 1, il a inscrit 14 buts, ce qui faisait de lui le sixième meilleur buteur du cham-

pionnat. Ce transfert à Chelsea risque de raviver les critiques sur les liens entre le club anglais et Strasbourg, avec le débat autour de la multipropriété en toile de fond. Rien que cet été, six mouvements ont eu lieu entre les deux clubs "frères". "Selon moi, Strasbourg fausse le championnat et peut faire des trucs que les autres clubs européens ne peuvent pas se permettre", a par exemple déplore Jean-Louis Tourre dans l'After Foot, sur RMC. "Je vois là-dedans une distorsion de concurrence. Strasbourg fait des trucs que les clubs en multipropriétés qui ont des modèles similaires ne font pas: Toulouse n'a jamais fait de transferts avec Milan (détenus par RedBird Capitals), Nice jamais avec Manchester United (détenus par INEOS)." Le transfert d'Emegha risque de relancer le débat.

Fifa : Enquete serieuse sur des propos racistes au Salvador

Leader de son groupe de qualification pour la Coupe du monde 2026, dans la zone Concacaf (10 points en 4 journées), le Suriname se prend à rêver d'une première participation dans son histoire à un Mondial. Le chemin jusqu'aux Etats-Unis l'été prochain est encore long, mais la belle histoire prend forme, après le succès (1-2) au Salvador. Une nation que les Surinamiens n'avaient plus battue depuis 1968, ce qui en dit long sur la dynamique des joueurs coachés par Stanley Menzo, ancien gardien de but éphémère des Girondins de Bordeaux (en 1997-1998). Un succès historique malheureusement terni par le comportement de certains supporters locaux. A l'issue du match, Stanley Menzo ainsi que son défenseur Shaquille Pinas se sont ainsi plaints en conférence de

presse de «cris racistes» venant des tribunes, les joueurs étant selon eux traités de «nègres» et de «singes», notamment au moment de fêter leur victoire. De lourdes accusations que la Fifa a rapidement prises au sérieux, comme on l'a appris en fin de semaine. «La Fifa a ouvert une procédure disciplinaire contre notre fédération en raison d'informations concernant des comportements inappropriés de certains supporters pendant la rencontre», a en effet indiqué la fédération salvadorienne (Fesfut) sur son compte X. Après ces incidents du stade Cuscatlan de San Salvador, la Fesfut a précisé «rejeter catégoriquement toute forme de racisme, de discrimination ou d'offense homophobe dans et en dehors des stades», partageant «la politique de tolérance zéro de la Fifa».

Angleterre : Le fils de Ronaldinho à Hull City

A 20 ans, Ronaldinho évoluait encore au Brésil avec le Grêmio. Il n'allait rejoindre l'Europe et le Paris Saint-Germain qu'un an plus tard, pour faire décoller sa carrière pour de bon. Son fils João Mendes, au même âge, vient lui de signer un contrat d'un an avec Hull City, en Championship, la deuxième division anglaise. L'ailier brésilien doit toutefois rejoindre les U21 de Hull City, qui fait office

d'équipe réserve, et non l'équipe première où évoluent quelques anciens de Premier League. C'est déjà la deuxième expérience de João Mendes en Angleterre, après un contrat d'un an avec les U21 de Burnley la saison passée. Avant de s'exiler au Royaume-Uni, où son père n'a jamais joué, le fils du Ballon d'or 2005 avait fait ses débuts au Brésil et notamment à Cruzeiro, où il a signé son pre-

mier contrat. Au moment de rejoindre l'Europe, il avait débarqué au FC Barcelone, pour un essai transformé en une aventure d'un an et demi avec les équipes jeunes de la Masia. Mais à l'été 2024, il n'avait pas été conservé par les Blaugranas et s'est dirigé vers l'Angleterre. Celui qui se décrit comme "rapide, explosif et créatif" doit désormais réussir à se faire une place au plus haut niveau.



FRANCE

Marseille écrase Lorient

Avec trois petits points seulement en trois matchs, l'OM est passé à côté de son mois d'août et avait absolument besoin de s'imposer et de réussir un bon match avant de se tourner vers la semaine en très haute altitude qui l'attend. Contre des Merlus vite réduits à 10, l'OM a en tous cas rempli sa mission, sans jamais trembler et même avec un certain brio, au moins jusqu'à la pause.

Après deux semaines de trêve, l'OM a donc laissé la triste défaite de Lyon derrière lui, portée par une équipe qui n'a plus grand-chose à voir avec celle du Groupama Stadium.

Adrien Rabiot est parti, d'une part, et il y avait d'autre part suffisamment de nouveaux sur la pelouse pour accrédi-ter l'idée que la page est tournée. Avec 12 arrivées dont six en de fin de mercato, Roberto De Zerbi a en effet un effectif tout neuf à disposition et il s'en est servi.

Dans les buts, c'est ainsi Jeffrey De Lange qui a joué, pour laisser Geronimo Rulli se reposer. Sur le banc, on trouvait aussi le capitaine Leonardo Balerdi ou le buteur Pierre-Emerick Aubameyang.

Et les nouveaux venus ont fait ce qu'ils avaient à faire,

Avec une ribambelle de nouveaux joueurs, dont Benjamin Pavard, buteur pour ses débuts, l'OM a facilement battu Lorient 4-0 vendredi soir en ouverture de la 4e journée de Ligue 1 et s'est ainsi un peu rassuré avant les grands rendez-vous de la semaine à venir.

permettant à tout le groupe de tranquillement recharger les batteries en vue de la terrible semaine qui se profile. Totalement inédite avec trois joueurs qui n'avaient encore jamais porté le maillot marseillais, la défense axiale a ainsi été très solide, pilotée avec sérénité par Nayef Aguerd, épaulé par les très autoritaires Facundo Medina et Benjamin Pavard.

Très vite, Marseille a également mis suffisamment d'agressivité pour récupérer tous les ballons et étouffer Lorient, manifestation pas encore remis de la correction subie contre Lille avant la trêve (7-1).

Et l'OM est passé devant dès la 13e minute, avec un penal-

ty transformé par Mason Greenwood après une faute commise sur Amir Murillo par le maladroit Darlin Yongwa, expulsé sur le coup.

PLEIN DE RECRUES

Dès lors, il n'y a vraiment plus eu de match et les Marseillais ont doublé la mise très vite. A la 20e minute, Greenwood a ainsi frappé un corner et Pavard, le défenseur des Bleus, a surgi pour marquer de la tête son premier but sous le maillot de l'OM (2-0).

Un peu plus tard, Angel Gomes a lui aussi ouvert son compteur marseillais d'une jolie reprise sur le deuxième temps d'un corner (3-0, 33e) et la seule mauvaise nouvelle côté provençal est venue de la sortie d'Amine Gouiri, assommé par Bamo Meité et qui vit décidément un début de saison pénible.

Le public du Vélodrome a alors pu découvrir une nouvelle recrue, le fin Matt O'Riley, puis d'autres encore autour de l'heure de jeu avec les entrées d'Emerson Palmieri et surtout Igor Paixao, renfort le plus cher de l'histoire de l'OM, qui a reçu une immense ovation.

Derrière, il ne s'est plus passé grand-chose, en dehors de deux énormes occasions pour Greenwood et de l'entrée d'Arthur Vermeeren, lui aussi débutant à Marseille.

Mais la soirée s'est tout de même terminée par un nouveau but, signé Aguerd d'une frappe détournée dans le temps additionnel (4-0, 90+3). L'OM, provisoirement 4e, est relancé.

LES MOTS CROISÉS

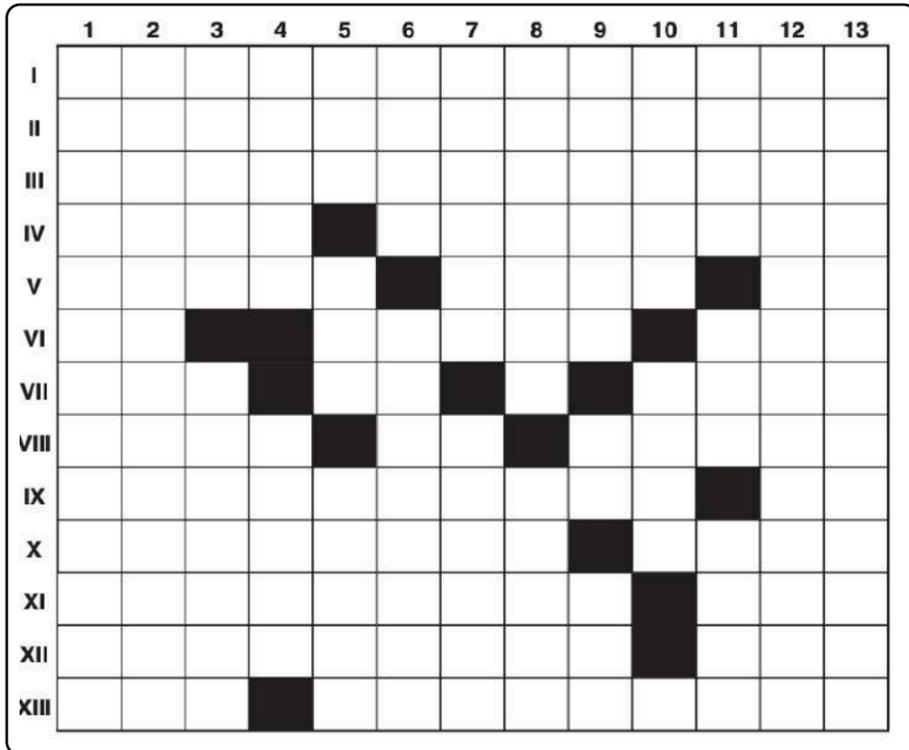
LES MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALLEMENT

I. A donc rendu les armes. II. Passe donc de "visage pâle" à "peau rouge". III. A forcément sa place dans la famille des "Beaux harnais". IV. Cet ingénieur fut entre autres le fondateur de BMW. Sur Marne dans le Val-de-Marne. V. Il recouvre de vastes surfaces en Europe, en Chine et aux Etats-Unis. Au coeur d'un lieu saint. Symbole d'une unité de mesure physique. VI. Préfixe. Elément architectural. Grecque dans un sens comme dans l'autre. VII. Symbole d'une unité de mesure du système international. Un quartier de Roanne. Rien qu'à entendre ce mot et ça jette "un froid". VIII. Mena mais dans le sens inverse. En novembre et décembre mais pas en octobre. Nom donné par les Tahitiens aux étrangers. IX. Auriez donc une attitude qui dénote un comportement de mépris. Un quartier de la Villette. X. Qui concerne l'art du médecin. Respecté l'ordre du jour. XI. Toutes petites écailles. Certains prétendent qu'il repose sur rien et que ce n'est qu'une illusion. XII. Général spartiate qui dirigea avec Thémistocle la flotte grecque à la bataille de Salamine. Suffixe que l'on ajoute à un adjectif numéral. XIII. Grâce à "l'Origine des sentiments moraux" ce philosophe allemand fut promu docteur en philosophie. Boissons emblématiques des Pieds-Noirs.

VERTICALEMENT

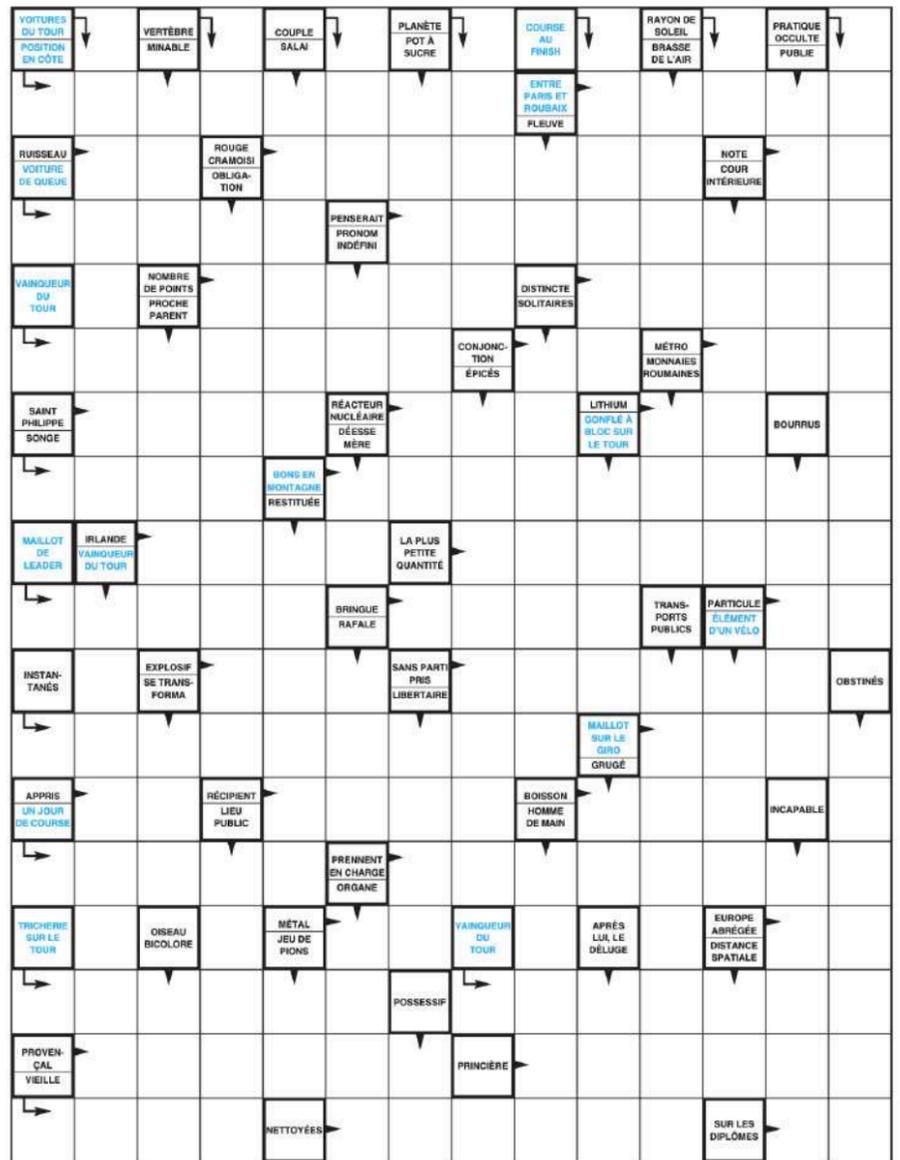
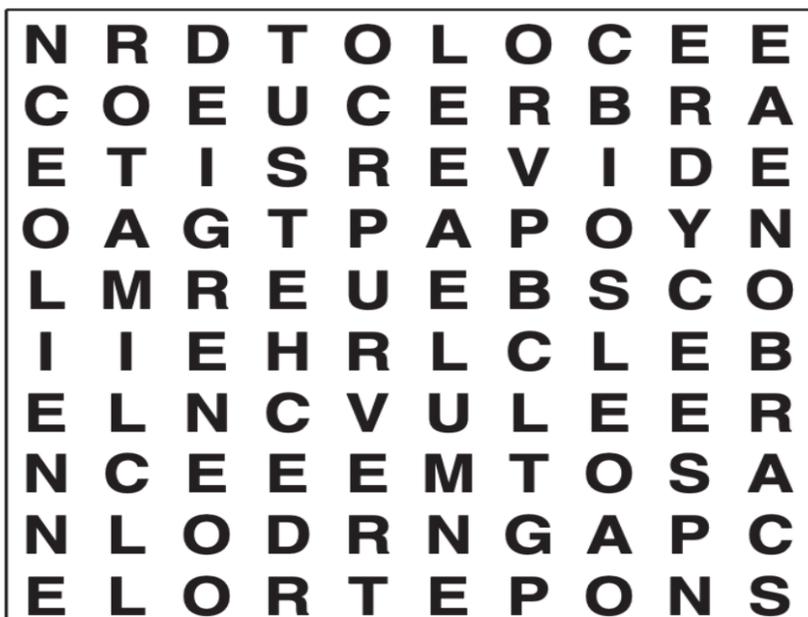
1. Disjoindre, dissocier en parlant de deux pièces de fonctionnement d'un mécanisme. 2. Est donc atteint dusyndrome de "Clérambault". 3. Désigne entre autres un groupe de louveteaux dans les mouvements scouts. Dans certaines circonstances, sa tête est soutenue par un bras. 4. Sa bataille se termina par la victoire deSeptime Sévère contre son rival Pescennius Niger en 194. Commune de France qui se situe dans l'airegéographique et dans la zone de production de l'AOP Valençay. 5. Prénom d'une actrice qui se fit connaître à 18 ans grâce à un film où elle joue le rôle de Lucy Hamon. Une des cinquante Néréides. Mit une auréoleautour de la tête des saints. 6. Il fut fondé en 1983 par Rémy Rachou. Fromage du Bugey. 7. Tangué quand il est grand. Touchai au but. 8. Ville et cours d'eau en Bavière. Si vous y mettez bon ordre, ça vous donnera forcément des idées. 9. Cariset. En fin d'étape et en tête du peloton. Il oeuvrera à la création de l'Ecole Normale Supérieure de Sèvres. 10. Petite toile de tente à un seul mât. Une chanson de Félix Leclerc dans le répertoire de Céline Dion. 11. Les habitants de cette ville sont les Sagiens. Peintre, sculpteur, poète et écrivain. Niais mais pas devant un tribunal. 12. Etude des problèmes stratégiques liés à la situation géopolitique de l'Europe. 13. On les a à l'oeil.



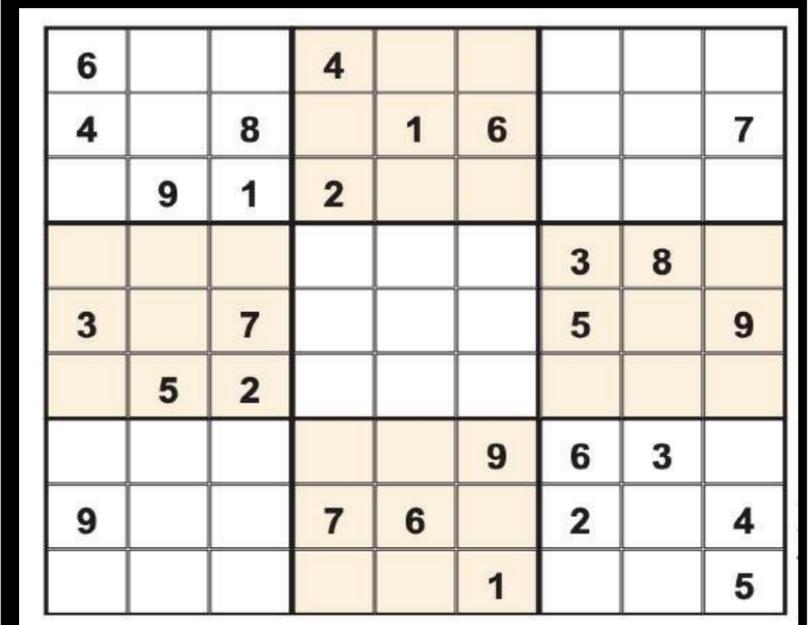
MOTS MÊLÉS

Le mot-mystère est : septembre

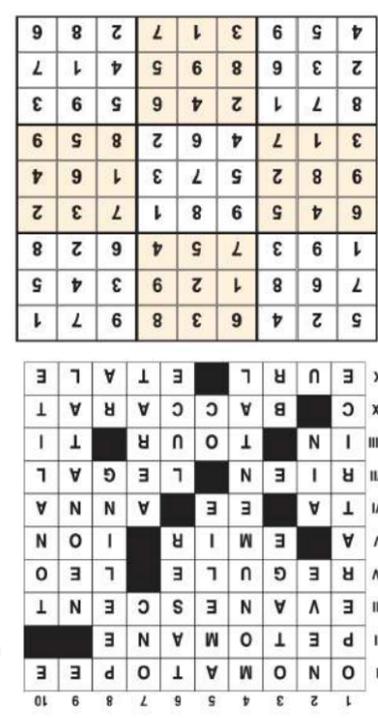
- ARBRE
- DURABLE
- OGM
- BIO
- ECOLO
- PETROLE
- CARBONE
- ENERGIE
- POLLUTION
- CLIMAT
- EOLIENNE
- RESPECT
- DECHETS
- ESPECES
- VERT
- DIVERSITE
- NATURE



SUDOKO



SUDOKO - LES MOTS CROISÉS



SOLUTION LES MOTS FLÉCHÉS



JOURNÉES CRÉATIVES AFRICAINES

L'Algérie à l'honneur avec ses jeunes talents distingués

Le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, a présidé jeudi au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria à Alger une cérémonie consacrée aux lauréats algériens des compétitions organisées lors du "Canex Weekend 2025". Cinéma, littérature, gastronomie et arts graphiques : plusieurs jeunes créateurs ont été primés, confirmant la place de l'Algérie sur la scène culturelle africaine.

■ Samy Terki

Le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, a présidé jeudi au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria à Alger une cérémonie en l'honneur de jeunes lauréats algériens. Ces derniers ont été distingués après leur participation aux différentes compétitions organisées dans le cadre des « Journées créatives africaines Canex Weekend 2025 », tenues en marge de la 4e Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025). Le réalisateur Shawki Boukef a obtenu le Grand Prix du meilleur film d'animation africain pour son œuvre Olivia. La romancière Hind Souira a, pour sa part, reçu une mention spéciale du jury après sa participation au concours de la « Fabrique de livres dédiés à l'édition en Afrique ». Dans le « Concours de cuisine pour la jeunesse africaine », Fatma Zohra Bendjelida a remporté le premier prix dans la catégorie 16-22 ans. Elle a été suivie par Loubna Ali Cherif et Aouis Akkouche, classés respectivement deuxième et troisième. Les trois lauréats ont présenté des plats traditionnels algériens revisités avec une touche moderne. Un hommage a également



été rendu à l'Entreprise nationale des arts graphiques (ENAG), représentée par son directeur général Hichem Aïssani. Cette distinction valorise la signature d'un protocole de coopération entre l'ENAG et la Société maghrébine du papier de pierre de Tunisie. Le ministère de la Culture et des Arts a par ailleurs remporté le prix du meilleur stand lors des Journées créatives africaines. Le concepteur Chibane Abdelghani et l'Office national de la culture et de l'information (ONCI), représenté par Khadidja Dahmani, ont été distingués à cette occasion. Dans son intervention, M. Ballalou a souligné que l'organisation de l'IATF 2025 à Alger « a connu un succès éclatant et enregistré des chiffres records qui contri-

bueront sans aucun doute au renforcement de l'intégration économique du continent ». Il a ajouté que les Journées créatives africaines - Canex 2025 - ont constitué « une célébration culturelle et artistique par excellence et une plateforme de rencontre, de connaissance et d'interaction créative entre les jeunes talents de l'Afrique et ses créateurs dans divers domaines ». S'adressant aux lauréats, il a déclaré : « L'hommage qu'on vous rend aujourd'hui n'est pas seulement celui de la reconnaissance à l'excellence et à la créativité, mais nous honorons également la volonté de défi et l'esprit d'initiative, et à travers vous, nous honorons le continent africain avec toute sa richesse civilisationnelle, culturelle

et humaine ». Et de conclure : « Cet hommage est une invitation à poursuivre le chemin et une incitation à davantage de créativité et d'innovation. C'est également un message d'espoir pour que la culture reste toujours une force constructive, une source de rapprochement et d'unité et un vaste espace de dialogue et de diversité ». Organisées par le ministère de la Culture et des Arts en collaboration avec la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), les compétitions du « Canex Weekend 2025 » (8-11 septembre) avaient pour objectif de promouvoir la créativité culturelle et économique en Afrique. Samy Terki

S.T.

20^{ES} RENCONTRES
CINÉMATOGRAPHIQUES
DE BÉJAÏA

Halim Mekhancha décroche la bourse Zermani pour Marche ou crève

Les 20es Rencontres cinématographiques de Béjaïa se sont achevées jeudi avec l'attribution de la bourse Zermani. Le jury a désigné Halim Mekhancha lauréat pour son projet de film Marche ou crève. Le jury, composé du réalisateur Abdenour Zahzah, de la metteuse en scène et coach d'acteurs Taos Azzam, ainsi que de l'acteur Slimane Dazi, a départagé les trois finalistes après une sélection parmi une vingtaine de candidats. Les projets encore en lice lors de la dernière phase étaient Dellaï de Guidoum Abdelkader, Marche ou crève de Mekhancha Halim et Tu seras un homme, mon fils de Rebrab Aghiles. Les finalistes avaient auparavant pris part aux différentes activités des Rencontres, notamment les tables rondes, master classes et ateliers, avant de présenter leur pitch devant le jury. La bourse Zermani, créée l'an dernier par Sofiane Zermani, dit Fianso, rappeur mais aussi comédien et producteur, apporte un soutien à l'écriture d'un montant de 500.000 DA. Elle donne également au lauréat un accès privilégié aux festivals et au milieu professionnel, en favorisant les rencontres avec des producteurs pour développer son projet. Le premier lauréat de cette bourse était Rami Aloui, présent cette année pour partager son expérience avec le public et les jeunes cinéastes. La dernière journée des Rencontres a aussi été marquée par plusieurs projections. Le public a découvert Tazrit de Kaouther Arinas Dernouni, qui suit le quotidien de Habiba, une femme chaouïe. Le film Tin Hinan, la dernière nomade de Leila Artese Benhadj a proposé un regard sur la vie nomade en voie de disparition. Ttejra ussirem de Tarik Sami et Saadi Djamaï a raconté les efforts d'un berger pour redonner vie à une terre aride. En clôture, le film A bird from Paradise de Mourad Chikh a été projeté, mettant un terme à cette 20e édition et donnant rendez-vous au public cinéphile l'an prochain.

Samy T

PATRIMOINE MONDIAL

Entretien avec l'experte Rym Kelouaz

Selon l'experte en patrimoine mondial Rym Kelouaz, « l'Algérie devrait avoir au moins 50 sites classés », un potentiel encore largement inexploité. Lauréate de la bourse Denis Pietton 2019, elle a pris part activement à l'inscription de la Gandoura et de la Melhfa sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Elle a coordonné à Alger un atelier organisé par le Fonds du patrimoine mondial africain en collaboration avec le gouvernement algérien. « L'atelier d'évaluation préliminaire des dossiers de demande d'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco est un moment fort car il s'agit de former des experts nationaux, venus d'Algérie et de 14 pays africains. C'est une nouvelle étape cruciale dans le processus de reconnaissance du patrimoine », a-t-elle expliqué. Jusqu'à récemment, les États pouvaient proposer directement un site à l'Unesco. Mais la procédure a été réformée. « Entre l'inscription sur la liste indicative et le dépôt officiel du dossier, on a introduit une étape intermédiaire, ce qu'on appelle l'évaluation préliminaire qui permet aux organes consultatifs de l'Unesco d'examiner en amont si le site a véritablement un potentiel de valeur universelle exceptionnelle », détaille Rym Kelouaz. Cette étape permet de vérifier la solidité du dossier avant de s'engager dans un travail long et coûteux. « Exactement. Et pour cette raison, cette formation est capitale. On apprend aux experts à formuler correctement ces demandes d'évaluation préliminaire, à en structurer le contenu et à respecter le bon format. Cette étape peut littéralement faire ou

défaire un projet », ajoute-t-elle. L'atelier, déjà amorcé en ligne, s'est tenu pour la première fois en présentiel en Afrique. « Ce qui est formidable, c'est que pour une fois ce n'est pas chaque État de son côté, mais un véritable travail collectif, un transfert de compétences entre experts étrangers et nationaux et un renforcement mutuel entre les pays africains. C'est une dynamique rare, précieuse et... prometteuse », dit-elle. Pour l'experte, le rôle de l'Algérie est essentiel. « C'est l'Algérie qui a pris l'initiative d'accueillir l'atelier et montré l'exemple. C'est important car le pays a un immense potentiel patrimonial. Elle a inscrit 7 sites sur la liste du patrimoine mondial entre 1982 et 1992, mais depuis, plus rien. Aujourd'hui, avec le ministère de la Culture et des Arts, on sent une réelle volonté de relancer cette dynamique », explique-t-elle. Une liste indicative mise à jour avec 11 sites et de nouveaux dossiers sont en préparation, parmi lesquels les mausolées royaux et la gare d'Oran. L'inscription d'un site, rappelle-t-elle, apporte un bénéfice important : « Une reconnaissance internationale de la valeur exceptionnelle d'un site apporte d'abord du prestige. Avoir de nombreux sites culturels inscrits révèle une richesse historique, une profondeur civilisationnelle. S'ils sont naturels, cela témoigne d'un patrimoine environnemental unique. Un classement attire l'attention, les touristes, mais aussi des financements et des investissements ». Mais ce sont bien les États qui doivent agir. « Non, pas du tout ! C'est un point essentiel : ce sont les États qui

doivent prendre l'initiative. L'Unesco ne classe pas un site si le pays lui-même ne le propose pas. Il faut d'abord reconnaître la valeur de son propre patrimoine. S'il n'est pas protégé ou reconnu chez nous, comment voulez-vous qu'il le soit à l'échelle mondiale ? » souligne-t-elle. « Notre pays devrait avoir pas moins de 50 sites classés, car on a le potentiel humain et financier pour le faire », insiste-t-elle encore. Pour cela, l'Afrique dispose de compétences solides. « On a en Afrique des compétences extraordinaires. Ce qui est encourageant, c'est de voir de plus en plus d'experts africains intégrer des réseaux comme l'Icomos, l'un des organes consultatifs de l'Unesco dont je fais partie. Ce qui est important, c'est que l'Algérie ouvre davantage ses portes à ces experts, nationaux ou africains car il ne suffit pas de vouloir inscrire un site, il faut aussi le documenter, le défendre ». Elle rappelle enfin que l'Afrique a un rôle croissant à jouer. « L'Afrique a une voix à faire entendre dans le domaine du patrimoine mondial et commence à le faire avec force. L'an dernier, suite à un atelier similaire, 11 demandes d'évaluation préliminaire ont été déposées. Un record pour le continent. Cette année, notre objectif est d'atteindre 15. Ce n'est que le début. Il faut continuer à former, à coopérer, à valoriser nos richesses et surtout à croire en notre propre patrimoine. C'est à nous d'aller chercher ce classement s'agissant de notre histoire, de notre culture qui sont les sources de notre fierté ».

R.C

16



- Alger 29°
- Ouargla 42°
- Oran 30°
- Constantine 41°

1DJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISH.
04:04	12:54	16:42	19:53	21:30

Les exportations à partir du port d'Alger ont enregistré une hausse supérieure à 42 % au deuxième trimestre de 2025.

Les exportations à partir du port d'Alger ont enregistré une hausse de plus de 42 % au 2^e trimestre 2023, comparativement à la même période de l'année précédente, grâce notamment à l'augmentation du trafic de marchandises embarquées hors hydrocarbures, selon le dernier bilan de l'Entreprise portuaire d'Alger (Epal). Le tonnage des marchandises exportées est passé de 307 823 tonnes entre mars et juin 2024 à 438 668 tonnes sur la même période en

2025, soit une progression de 42,51 %, précise la même source. Hors hydrocarbures, les marchandises conteneurisées ont affiché une croissance de 31,69 % au 2^e trimestre, ajoute l'Epal. Parallèlement, le trafic des marchandises débarquées a augmenté de 15,99 % par rapport au 2^e trimestre 2024, passant de 1,703 million de tonnes à 1,976 million de tonnes, en raison notamment de l'importation en grand nombre d'ovins destinés au sacrifice de l'Aïd El-Adha.



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION /Dimanche 14 septembre 2025//N° 1160// PRIX 20DA

En vue de réunir les conditions nécessaires à sa concrétisation

Séance de travail sur le projet d'exploitation des ressources de zinc et de plomb de Tala Hamza-Oued Amizour

La secrétaire d'État auprès du ministre de l'Énergie, chargée des Mines, Mme Karima Tafer, a présidé une réunion de travail consacrée au projet d'exploitation du gisement de zinc et de plomb de Tala Hamza-Oued Amizour dans la wilaya de Bejaïa, en vue de réunir les conditions nécessaires à sa concrétisation, a indiqué vendredi un communiqué du ministère de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables.



La rencontre, tenue jeudi au siège de la wilaya de Bejaïa, s'est déroulée en présence du wali, Kamel-Eddine Kerbouche, du PDG du groupe Sonarem, Belkacem Soltani, du PDG de l'Entreprise nationale des produits miniers non ferreux et substances utiles (ENOF), et de la directrice générale de la société algéro-australienne, ainsi que des directeurs exécutifs concernés, en sus de représentants des autorités locales et des citoyens concernés par les opérations d'expropriation, a précisé la même source. Cette

rencontre s'inscrit dans le cadre du «suivi continu de ce projet stratégique afin de réunir les conditions nécessaires à sa concrétisation au service du développement local et de l'économie nationale», selon la même source. La réunion a aussi constitué une opportunité pour les représentants de la société civile de «soulever leurs préoccupations, notamment celles liées aux indemnisations dans le cadre de l'utilité publique pour les terrains concernés par l'expropriation», a ajouté la même source. Les participants ont, en outre, évoqué «l'état

d'avancement du projet et ses retombées socioéconomiques escomptées, tant pour la région que pour l'économie nationale, notamment sa contribution à la diversification de l'économie, à la réduction de la facture d'importation et à l'augmentation des revenus en devises». Dans ce contexte, Mme Tafer a écouté les préoccupations et les revendications des habitants, et réaffirmé «l'engagement des pouvoirs publics à garantir leurs droits légitimes, et à les indemniser conformément aux procédures légales en vigueur, tout en prenant en considération l'ensemble des propositions afin de les examiner dans un cadre qui garantit la réussite du projet, et concilie l'intérêt général et les droits individuels». La secrétaire d'État a également salué «les efforts déployés par le wali de Bejaïa, et l'accompagnement permanent à ce projet, notamment après l'achèvement de la majorité des procédures administratives y afférentes», selon le communiqué. De son côté, le wali de Bejaïa a donné des instructions aux organismes compétents, tels que la direction du Trésor public, la direction de la Réglementation et des Affaires générales (DRAG), et la direction du Domaine national, afin de coordonner et d'accélérer les procédures d'indemnisation liées au projet. L'accent a été mis sur «l'importance d'établir des mécanismes de suivi, pratiques et efficaces, garantissant la réalisation du projet dans les délais impartis, en toute transparence et équité, reflétant la forte volonté politique de mettre en œuvre de grands projets structurels, visant à réaliser le développement durable et à promouvoir l'industrie minière dans notre pays», note le communiqué.

Session d'atelier à Alger axée sur les formations destinées aux jeunes aux besoins spécifiques

Le Centre international de la jeunesse de Sidi Fredj (Alger) a organisé un «atelier interactif» consacré aux «spécialités de formation destinées aux jeunes aux besoins spécifiques», a indiqué samedi un communiqué du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ). Organisé vendredi sous l'encadrement du directeur de la formation, de la communication et des relations intersectorielles au ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Necib Mourad, cet atelier s'inscrit dans le cadre du «programme arrêté pour le camp des jeunes aux besoins spé-

cifiques». Les participants à l'atelier ont souligné «l'importance de la formation professionnelle en tant que levier essentiel pour l'autonomisation des jeunes aux besoins spécifiques, à travers l'acquisition des compétences nécessaires à leur insertion professionnelle et l'élargissement de leurs perspectives dans divers domaines professionnels répondant à leurs besoins et à leurs aspirations». Ils ont évoqué, à cette occasion, les différents programmes de formation disponibles au niveau national, tout en mettant en exergue «les facilitations et mécanismes mis en place

par l'État pour garantir à cette catégorie l'accès aux opportunités de formations, de manière à renforcer leurs capacités à développer des carrières professionnelles réussies et à favoriser leur autonomisation économique et sociale». L'atelier a été l'occasion «de découvrir de près les moyens mis en place par le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels et l'importance d'investir dans la formation en tant qu'outil de consécration du principe de l'égalité des chances et d'insertion effective dans la société», ajoute le communiqué.



Un célèbre médecin britannique suspendu de ses fonctions pour avoir critiqué Israël

Le Dr Ellen Kreisels, pédiatre spécialisée, responsable clinique et médecin désignée pour la protection de l'enfance, qui travaille dans un hôpital du nord de Londres pour le NHS, a été suspendue de ses fonctions pour avoir publié sur Internet une série de commentaires critiques envers Israël. Elle fait actuellement l'objet d'une enquête pour antisémitisme, simplement parce qu'elle a qualifié le Hamas de « mouvement de résistance » et non de « terroriste », et parce qu'elle a dit la vérité sur le 7 octobre, que l'on essaie de présenter comme une journée où les Juifs sont des victimes, alors que cette journée n'est en fait qu'une réaction légitime des Palestiniens à l'oppression dont ils sont victimes depuis des décennies.

Ligue 1 Mobilis : Dziri, premier fusible à sauter

La défaite concédée lors du derby face à l'ES Ben Aknoun aura été celle de trop pour la direction du Paradou AC, qui a décidé de se séparer de son entraîneur Bilel Dziri et de son staff technique. Ce revers, le troisième d'affilée après ceux enregistrés contre le CR Belouizdad et l'USM Alger, ajouté au nul face à l'ASO Chlef, a poussé les dirigeants à opérer un changement à la barre technique. Dans un communiqué publié hier, le PAC a officialisé la fin de sa collaboration avec le coach, précisant que la séparation s'est faite d'un commun accord. Le club a tenu à souligner que cette aventure, bien que courte, avait été marquée par le professionnalisme et l'engagement du technicien. Toujours selon la même source, Dziri a su mettre à profit son expérience et sa rigueur pour accompagner et structurer le groupe. Mais au-delà de l'aspect sportif, le communiqué a insisté sur ses qualités humaines, décrivant un homme de principes, respectueux, sincère et passionné par son métier. En conclusion, la direction du PAC a exprimé sa reconnaissance envers son désormais ex-entraîneur, lui souhaitant réussite et succès pour la suite de sa carrière. « Nous sommes convaincus qu'il poursuivra son parcours avec la même énergie et le même esprit d'ambition », a tenu à rassurer la direction. Dziri est donc le premier fusible à sauter dans le championnat de Ligue 1, sachant que l'entraîneur est toujours le premier à faire les frais de mauvais résultats.

Marouane A.